

LOUIS DAVOUST

# CHANGÉ

---

## 10 siècles d'histoire

CHANGÉ - 10 siècles d'histoire

LOUIS DAVOUST



**SILOË**

Louis Davoust propose de découvrir un passé vraiment riche, malgré la disparition, au cours des âges, de la plupart des édifices anciens.

Ce passé de dix siècles, même s'il est presque "invisible", méritait bien d'être retracé, car notre civilisation actuelle en est l'héritage.

Cette histoire de Changé s'inscrit sans doute en marge des événements qui font la grande Histoire.

Elle n'évoque pas les régimes politiques et leurs transformations, les guerres, les traités, les révolutions (exception faite de la Chouannerie dont le souvenir est resté vivace dans notre région), mais plutôt les faits de la vie quotidienne des travaux et des jours de la population locale, essentiellement rurale jusqu'à ces dernières années (seigneurs et nobles campagnards, et surtout paysans, petits marchands et artisans ruraux, ouvriers tisserands ou chausseurs). C'est l'histoire des "gens", tout simplement.



53 - MAYENNE



# CHANGÉ

---

10 siècles  
d'histoire

**SILOË**

ÉDITEUR  
22, rue du Jeu-de-Paume  
53000 LAVAL  
25, rue des Carmélites  
44000 NANTES

LOUIS DAVOUST

# CHANGÉ

---

10 siècles  
d'histoire

SILOË



# S O M M A I R E

---

■ I. DU MOYEN ÂGE À LA RÉVOLUTION DE 1789.....	9
Le château de Beauvais.....	11
Les fiefs et seigneuries.....	15
Les terres nobles.....	23
L'église primitive et l'église paroissiale Saint-Pierre.....	25
Le prieuré.....	30
Autres constructions anciennes.....	32
Les chapelles.....	33
Les écoles.....	35
■ II. LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.....	37
La situation avant 1789.....	39
Le cahier des plaintes et doléances.....	41
La création des départements et communes.....	44
La situation de 1790 à 1792.....	46
Les débuts de la chouannerie.....	50
La grande insurrection.....	51
■ III. LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL.....	57

<b>■ IV. LA RIVIÈRE « LA MAYENNE »</b>	
<b>    AU COURS DES SIÈCLES</b>	<b>63</b>
La navigation fluviale : une longue histoire	65
Le passage d'une rive à l'autre : une autre longue histoire	69
<b>■ V. LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE</b>	<b>77</b>
L'évolution de l'agriculture et les fours à chaux	79
Industries diverses	84
Les châteaux	86
La famille d'Elva	89
La nouvelle église	91
Le nouveau cimetière	93
Modifications des limites de la commune	94
Les écoles	96
Deux calvaires intéressants	97
Les routes	99
<b>■ VI. LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE</b>	<b>103</b>
De 1900 à 1930	105
Les années trente	120
Période 1939-1945 : la guerre, l'occupation et la libération	122
L'après-guerre	130
Les écoles au XX <sup>e</sup> siècle	142

## LE MOT DU MAIRE

*N'est-ce pas une vraie richesse, une réelle distinction pour une Commune que d'avoir une histoire ?*

*Une telle connaissance ne change-t-elle pas radicalement la vision des lieux, notamment de ceux où subsistent quelques vestiges du passé, ne serait-ce que le nom parfois ?*

*Le travail accompli par Louis DAVOUST, pareil à une œuvre artistique, nous fait pénétrer, par de multiples fragments d'images, dans un monde peu connu qui suscite notre curiosité et alimente notre imagination.*

*C'est une œuvre utile sans laquelle nous n'aurions aucune idée de ce qu'était la vie à Changé à partir du XI<sup>e</sup> siècle, aucune idée de ce que représentait Changé dans la petite région de Laval.*

*C'est une évocation qui force notre admiration en faveur de nos ancêtres, face à la rudesse de leur existence, face à leur esprit de solidarité et à leur souci d'organiser les menus détails de la vie en société.*

*Je suis convaincu que les Changéens apprécieront cette rétrospective locale.*

*Que Louis DAVOUST qui a fait preuve, dans ce fastidieux travail, de beaucoup de rigueur et de persévérance, en soit vivement félicité et remercié.*

*B. PICHOT*



I

DU MOYEN ÂGE  
À LA  
RÉVOLUTION DE 1789





## LE CHÂTEAU DE BEAUVAIS

Il existait anciennement sur la paroisse de Changé un seul château, celui de Beauvais, situé à environ 7 kilomètres du bourg, sur un plateau élevé (actuellement c'est le lieu-dit « *le Haut-Beauvais* », à proximité de la route Laval-Ernée). On sait qu'il existait déjà vers 1100, que, par contre, il n'existait plus en 1800.

Siège d'une châtellenie assez considérable dont dépendaient un grand nombre de terres et de fiefs moins importants, il relevait lui-même de la châtellenie de Saint-Ouen-des-Toits, tenue à son tour de rendre « *foy et hommaige* » au comte de Laval.

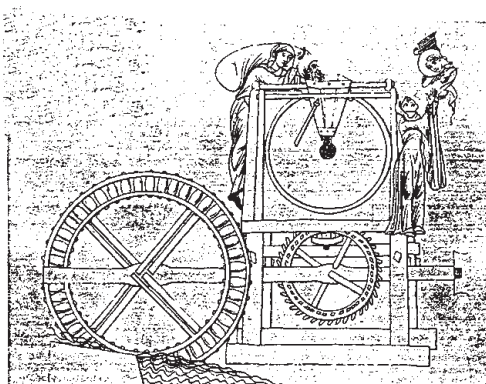
Il faut préciser que, sous le régime féodal, il n'y avait « *nulle terre sans Seigneur* », ce qui signifie que le territoire tout entier était divisé en terres tenues, suivant un système très complexe, de rendre certains devoirs et de payer certaines redevances au possesseur d'une autre terre appelée fief, qui relevait elle-même souvent d'un autre fief supérieur ou dominant.

Le seigneur de Beauvais exerçait sur ses sujets les droits de haute et basse justice ; il avait son sénéchal, son procureur fiscal, ses officiers, ses gens de justice, ses prisons, tenait ses assises ou « *plaid*s » en général quatre fois par an, et pouvait, en plus, suivant son bon plaisir, tenir ses « *petit plaid*s ».

Autour de la maison seigneuriale très importante, il y avait un bois de haute futaie, nommé le bois de la Dame, d'une contenance de 300 journaux environ, des jardins enclos de murs avec terrasses superposées, de vastes allées plantées en châtaigniers et en hêtres, des avenues bordées d'arbres fruitiers, le domaine de Beauvais qui comprenait 102 journaux et 17 hommées de prés, des étangs (comme celui de Beauvais dont la chaussée existe encore), celui du Perroux (ou de la Pérouse) situé sur la ferme des Ragottières, qui existait encore en 1600, celui du Houx (ou du Bas-Houx) sur l'ancienne route de Changé à la Baconnière, qui faisait tourner un moulin auquel les sujets de Beauvais étaient tenus d'aller faire moudre

leurs grains lorsque leur maison n'était pas éloignée de plus d'une lieue de moulin « *au cas de la coutume* ». D'après la coutume du Maine, une lieue de moulin correspondait à mille tours de roue « *ladite roue quinze pieds de tour et de circuit pas dehors* ».

Le moulin à eau, qui commence à être connu dès les premiers siècles de notre ère, se trouve largement répandu à partir des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (à Changé : le Bas-Houx, la Beuverie, deux à Belle-Poule, etc.) et connaît déjà un mécanisme très élaboré de transmission de la force hydraulique.



*Moulin à eau  
(gravure du XII<sup>e</sup> siècle).*

Beauvais comprenait aussi un bon nombre de closeries et de maisons d'habitation. Aussi, au XVII<sup>e</sup> siècle, parlait-on du bourg de Beauvais. Il est vrai que, jusqu'en 1789, l'exploitation rurale était extrêmement morcelée. Là où il n'existe plus qu'une ferme, il n'était pas rare de rencontrer cinq, six ou sept closeries ou métairies. Les familles étaient très nombreuses, la population des campagnes plus importante qu'aujourd'hui.

Enfin, vers 1650, une chapelle fut construite par le seigneur (un de Quatrebarbes). Elle avait un petit clocher carré et un-œil-de-bœuf au-dessus de la porte d'entrée en plein cintre.

Elle subsiste de nos jours mais à la révolution de 1789 elle a été convertie en bâtiment à usage agricole.



*Chapelle  
du Haut-Beauvais  
(état actuel).*

Dans ses bois et sur ses terres, le seigneur avait le droit de chasser « à cry et à corne », et de faire prendre et emporter « toutes bestes sauvages, rouges, rousses et noires ».

Les redevances dues au seigneur étaient annuelles et payables « au terme et feste Notre Dame Angevine ».

Elles étaient parfois en argent (sols tournois et deniers), le plus souvent en nature : un certain nombre de boisseaux d'avoine, généralement « à la mesure de Saint-Ouen », et quelquefois « à la mesure d'Ernée ».

Dans les siècles les plus reculés, les tenanciers des terres de Beauvais n'eurent jamais à fournir des redevances en seigle ou en froment, ces deux céréales n'étant sans doute pas cultivées. Toutefois, dans une « monnaie » datant de 1751, il est question de semences en blé seigle, en blé noir, en froment rouge, en carabin, en méteil. C'est probablement vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que la culture du blé noir fut introduite dans nos campagnes.

Pas de redevances non plus en vin, ce qui fait supposer qu'on ne cultivait pas la vigne dans le ressort de Beauvais.

Autres redevances dues au château : chapons, poules et poulets, le plus souvent « *au terme de Nouël* ».

Les sujets de Beauvais étaient, en outre, tenus de faire des journées dans les prés du seigneur ; « *fanner, rasteller, aveiller, foul-ler, bianner, et engranger les foings* ».

Après les grands défrichements des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, dans le Maine, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, on passa de la forêt primitive présente partout, au paysage de bocage qui caractérise encore notre région malgré ses modifications récentes.

Un des seigneurs de Beauvais, Thibault de Mathefelon fut frère d'armes de du Guesclin.

#### Notes :

*Notre Dame Angevine était l'objet d'une vénération particulière en Anjou et dans le Maine (fêtée au début de septembre).*

*Montrée : inventaire des cheptels, récoltes, semences, etc. en présence du propriétaire et du métayer.*

*Mesures traditionnelles en usage jusqu'en 1789 :*

\* *Pied : 0,324 m*

\* *Hommée : 60 perches,  
soit 60 fois 625 pieds carrés, soit 3 932 m<sup>2</sup>.*

\* *Journal (ou journau) : étendue de terre que pouvait labourer un homme dans une journée avec un attelage.*

– *Région de Laval : 52 ares*

– *Région de Ernée : 40 ares*

– *Région de Mayenne : 48 ares*

– *Région de Château-Gontier : 36 ares*

\* *Boisseau*

– *Saint-Ouen-des-Toits : 22 litres*

– *Ernée : 22 litres*

– *Laval : 21 litres*

– *Gorron : 88 litres*

– *Paris : 13 litres.*

## FIEFS ET SEIGNEURIES

### – Fief d’Ardennes

L’habitation seigneuriale devait être considérable. Il ne subsiste plus des constructions anciennes que des restes des douves au Nord ainsi qu’un fragment de mur avec porte cintrée, qui, selon la tradition, auraient appartenu à un édifice religieux.



*Ardennes  
(restes d’un mur  
ancien).*

Le plus ancien seigneur des lieux est Jehan d’Ardennes.

Un document de 1547 nous apprend que le seigneur avait un clos de vigne à « *Rouchefort* ». On sait aussi que les vignes existaient encore à Ardennes en 1702.

Enfin détail pittoresque : les seigneurs d’Ardennes avaient l’obligation de payer aux abbés de Clermont, à chaque mutation d’abbé ou de seigneur, une paire d’éperons dorés, en remplacement du cheval de service qu’ils devaient primitivement.

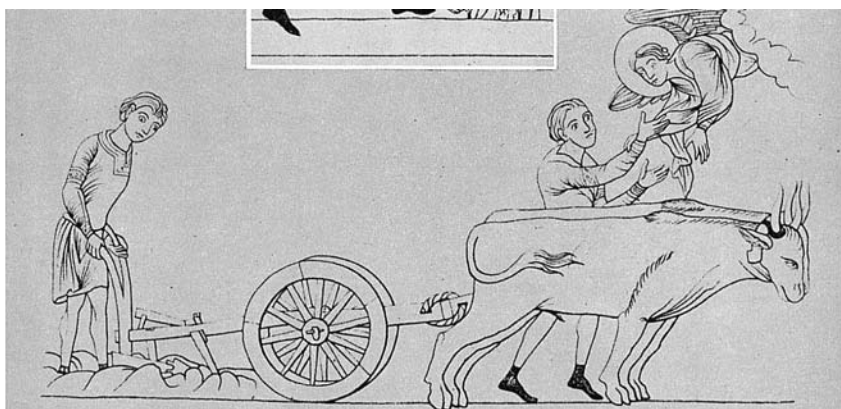
### – Fief du Cormier

Situé à l'extrémité de la paroisse vers Le Genest et Saint-Ouen-des-Toits, il dépendait, comme le précédent, de l'abbaye de Clermont et du comte de Laval.

Beaucoup de terres autrefois sans culture étaient connues sous le nom de « *Landes* ». Le nom de plusieurs lieux-dits actuels de Changé rappelle d'ailleurs l'existence de certaines de ces landes. Les unes étaient la propriété de particuliers et faisaient partie des métairies et closerie, les autres – le plus grand nombre – étant des terrains communs sur lesquels les riverains avaient un droit de pacage.

Beaucoup de landes de la première catégorie furent mises en labour de 1767 à 1773, mais les communs du Teilleul, situés sur le fief du Cormier, et qui contenaient 83 journaux n'ont été défrichés que de 1820 à 1825.

La charrue à roues a été utilisée à partir du X<sup>e</sup> siècle.



*Charrue à roues (gravure du XII<sup>e</sup> siècle).*

### – Fief de Guettes

Il appartenait au seigneur de Saint-Berthevin, en même temps seigneur de Botz et de Guettes.



Le fief avait des dépendances jusque dans la ville de Laval.

En 1645, le seigneur donna deux pièces de terre à la Fabrique et aux habitants de Changé pour l'entretien des « *chalons* » servant de communication entre les deux parties de la paroisse séparées par la rivière, et pour passer, lui et les siens, ainsi que pour mener une fois l'an ses avoines du fief de Guettes au moulin de Bootz.

La question du passage de la rivière fut toujours très importante. Elle préoccupait beaucoup les habitants de la rive gauche, touchés dans leurs plus chers intérêts, c'est-à-dire leurs intérêts religieux, du fait que les églises de Changé et de Pritz étaient sur la rive droite.

#### – Fief du prieuré de Changé

Les documents le concernant ont été pratiquement tous détruits lors de la révolution de 1789. Il comprenait les closeries du Port, de la Petite Lande, la métairie de la Grande Lande et quelques terres des Landes de Bootz.

Les deux closeries du Port furent vendues en 1755 pour le prix de 8 300 livres.

#### – Fief de Botz (ou Boz)

Au IX<sup>e</sup> siècle, Belaille, un des premiers seigneurs de Laval, eut un fils nommé Boz, qui donna son nom aux fiefs de Boz, Chamboz et la Bozée situés sur les communes actuelles de Changé et de Laval.

Cette partie de la paroisse, qui comportait de nombreuses landes, mais aussi des vignes (au moins jusqu'en 1748) appartient aux seigneurs de Saint-Berthevin puis aux comtes de Laval.

Ce fief, auquel on n'a jamais connu de manoir, s'étendait sur les deux rives de la rivière.

En 1598, Jean Boullain, sieur du moulin de la Beuverie (ou du Petit Botz) – à l'emplacement où furent construites les filatures de Laval – légua à la Fabrique de Changé un « *bouesseau de fourment rouge* » de rente, payable au jour de « *Pasques fleuries* » pour faire le pain de la communion pascale.

Le fief de Botz possédait un étang, qui fut converti en pré en 1748.

Béatrix de Gâvre, princesse flamande, en épousant le comte de Laval Guy IX en 1290, se fit accompagner à Laval d'un certain nombre d'ouvriers tisserands qui se fixèrent auprès d'elle et transmirent leurs connaissances aux ouvriers de la région. Ceux-ci trouvèrent plus tard le secret de donner par blanchiment une éclatante blancheur aux toiles qui se vendaient d'abord écruës. Les premières blanchisseries, établies dès 1484, et qui devinrent si célèbres, occupèrent les prairies de Botz. Le fief avait plusieurs moulins, un sur la rive gauche, deux sur la rive droite.

### – Fief de la Brochardière

Il s'étendait à quelques centaines de mètres du moulin de la Beuverie. La vigne y était cultivée en abondance dans les petites closeries et courtileries de Niafles, la Touarière, la Pironnière.

Le fief comprenait aussi des lavanderies (ou blanchisseries) au nord du ruisseau Saint-Étienne (actuellement Laval).

Après 1789, le fief devint simple métairie. Comme le quartier de Botz, elle fut distraite en 1863 des commune et paroisse de Changé pour être réunie à la commune de Laval et à la paroisse de Saint-Vénérand.

Le seigneur de la Brochardière donna un pré au prieur de Botz, qui, pour ce don était tenu de faire passer la rivière et repasser en bateau le seigneur, sa dame, leurs enfants, serviteurs et métayers lorsqu'ils voudraient aller à l'église, et, en outre, de fournir le foin

à leurs chevaux pendant qu'ils seraient à la messe, et encore de donner au dit seigneur sept « *roiscelles* » faites d'œufs et de crème, au jour de mardi de « *Pasques* ». Ce devoir de « *roiscelles* » fut converti en argent en 1713.

**Notes :**

*Livre : 20 sous (un franc ancien, soit un centime actuel).*

*Chalon : bateau (mot employé dans le Maine – déformation de chaland).*

*Courtillerie : petit enclos attenant à une maison de paysan.*

*Closerie : petite exploitation ne possédant pas de bœufs de labour.*

*Roiscelles : tartelettes.*

### – Fief de Chambord ou Chambotz

Dans ce fief, situé à la limite des paroisses de Changé et de Bonchamp, la vigne fut, pendant des siècles, cultivée dans toutes les fermes, ainsi que le seigle, l'orge et le blé noir, mais il n'est jamais fait mention d'avoine dans les redevances à acquitter au seigneur.

Les divers tenanciers devaient en plus d'un certain nombre de chapons à Noël « *un ou deux fanneurs ou vendangeurs à fanner ou vendanger ès prez et vigne de Chambotz* », mais ils n'étaient jamais tenus – comme l'étaient les tenanciers des autres fiefs de la paroisse – à prêter des bœufs, des charrettes et des gens pour les transports du seigneur, ou à « *plessier ses haies et garennes* ».

Les charges des tenanciers des terres de Chambotz étaient allégées, sans doute parce qu'il n'y avait pas de château à entretenir à Chambotz, l'habitation du seigneur étant probablement située sur la paroisse d'Argentré.

Le seigneur de Chambotz était vassal du comte de Laval, à qui il était tenu de payer « *chacuns ans, au terme de langevinne, la somme de trente et troys soulz quatre deniers de taille* ».

Un seigneur de Chambotz fut premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV.

### – Fief de Saint-Étienne ou Doué-Gesbert

Situé au bord du ruisseau qui servait de limites aux paroisses de Changé et de Saint-Vénérand, il appartenait, comme la Brochardière, à Changé, jusqu'à « *l'annexion* » par Laval en 1863.

Il n'avait pas de territoire bien délimité, mais s'étendait sur des immeubles bâtis et non bâtis, épars à Laval et en campagne.

Vers 1700, on y cultivait, outre les céréales habituelles de l'époque, les pois et les fèves.

## – Fief du Bas-Beauvais

Les détails curieux de deux affaires tout à fait banales illustrent parfaitement les mœurs du temps :

- Dans les pièces d'un procès, terminé vers 1578, au cours duquel se succédèrent longuement mémoires, enquêtes, contre-enquêtes, exploits « *de sergents* » et jugements, on relève que l'acquéreur d'une courtilerie à Bas-Beauvais récusait tel ou tel témoin de son vendeur qu'il accusait d'être rôdeur de jour et de nuit, ou d'être « *vil et desonnette* », ou d'être un grand blasphémateur du nom de Dieu et « *grand yvrogne* », ou d'avoir dérobé des grains sur les champs encore en gerbes, ou encore d'être « *de mauvaise vye et de mauvais gouvernement* ».
- Un autre procès ne dura pas moins de deux années (1614-1615) nécessitant de longues enquêtes contradictoires, la citation de nombreux témoins, l'intervention de quatre ou cinq huissiers, la descente sur les lieux des gens de justice, des parties en cause, de leurs témoins et de leurs avocats, le tout occasionnant des frais très élevés, au sujet de la propriété d'un seul et unique pommier (une « *ante de roussette* »), planté dans un jardin.

On voit, par de tels faits, avec quelle solennité se traitaient les plus petites querelles, facilement qualifiées de « *grosses questions* », et comment, les Changéens d'alors faisaient preuve en justice d'une ardeur et d'une ténacité dignes des meilleurs plaideurs normands.

Dans un tout autre ordre d'idée, on évoquera une supplique adressée le 13 février 1730, par le procureur de la dame de Beauvais au lieutenant du Roi, maître des Eaux et Forêts du Maine, résidant au Mans, pour obtenir l'autorisation de « *faire couper par pied la quantité de soixante dix chesnes et fouteaux sur le lieu de Beauvais, dix chesnes à la Gasnerie, et dix chesnes à Toucheronde* ». L'autorisation fut accordée, à la charge par le

propriétaire de faire planter le double de « *jeunes chesnuts, chastaigniers et ormeaux de bonne qualité* » et pourvu que les arbres coupés soient au moins de « *lage de six vingt ans* ».

C'est dire que, sous l'Ancien Régime, l'Administration veillait avec soin à la conservation des bois de toutes sortes existant sur le sol de la France.



### Les peintures murales de Pritz

La chapelle Notre-Dame-de-Pritz entre Changé et Laval, présente de remarquables peintures murales, et notamment un très intéressant calendrier du XIII<sup>e</sup> siècle dont les douze tableaux permettent de suivre les travaux rustiques des mois (travaux de notre région puisque Pritz se situe à deux kilomètres seulement de Changé).

*Peintures de l'église de Pritz (illustration des travaux ruraux).*

## TERRES NOBLES

Citons pour mémoire le Petit-Cocher et le Grand-Cocher en bordure de la route de Laval à Mayenne.

Sur la métairie du Buard, l'abbé de Clermont avait certains droits dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

De nombreux baux donnés à colonat partiaire font état d'une condition digne de remarque : il s'agit de la charge, imposée aux colons, de blanchir chaque année cinquante livres de fil au profit du propriétaire.

En 1764, le propriétaire de cette métairie fit combler la carrière d'ardoises qui avait été creusée au pied du coteau et qui avait une certaine importance.

La Jaffetière relevait du prieuré de Changé et de la châtellenie de Saint-Ouen.

Un acte de vente du lieu de la Jaffetière en date du 12 juillet 1673 contient une précision intéressante : l'acquéreur prenait les meubles de la salle d'entrée consistant dans les deux lits garnis, la table, le banc, la bancelle et le marche-pied, ce qui indique que l'ameublement des sieurs de la Jaffetière n'était pas luxueux à l'époque.



*Château de la Jaffetière (état actuel).*

A la Houdairie, une maison de maître fut construite au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Jacques Sedillier, fils d'un des propriétaires de la Houdairie, reçut le brevet de chirurgien, après avoir effectué un apprentissage chez les maîtres-chirurgiens de la ville de Laval « *pendant le temps de trois années sans discontinuation, avec honneur et fidélité* ». On le retrouve exerçant à son tour l'art de la chirurgie à Laval en 1774.

**Notes :**

*Denier : 1/2 de sou (autrefois on écrivait sol ou soulz)*

*Plessier les haies : entrelacer les branches extérieures d'une haie après les avoir recourbées vers le centre (dialecte de Normandie et du Maine).*

*Garenne : lieu particulier près du château où les lapins vivaient en liberté.*

*Fouteau : nom vulgaire du hêtre.*



## L'ÉGLISE PRIMITIVE ET L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-PIERRE

L'église à Changé remonterait aux premiers siècles du christianisme dans les Gaules. Elle aurait, en effet, été fondée par saint Thuribe, compagnon d'apostolat de saint Julien, premier évêque du Mans, ce qui indiquerait que Changé (Cambiacus) avait déjà une certaine importance à l'époque gallo-romaine.

D'après un « *diplôme* » délivré par Charlemagne en 802, un autre par Louis Le Pieux en 832, la paroisse était qualifiée de « *bourg public* » et devait payer des redevances à l'église cathédrale.

Les prérogatives des bourgs publics étaient nombreuses : l'église, à la différence des chapelles et simples oratoires, avait, seule, des fonts baptismaux ; c'est l'église qui recevait les dîmes ; les chrétiens de la région devaient y venir célébrer les trois fêtes les plus solennelles de l'année, Pâques, Pentecôte et Noël, cela jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ; enfin il n'était pas possible de donner la sépulture aux chrétiens hors des cimetières attachés aux églises des bourgs publics.

Une autre preuve de l'ancienneté de la paroisse est fournie par la découverte qui fut faite, non loin de l'église, de cercueils en grès coquilliers qu'on utilisait à l'époque gallo-romaine, ou tout au moins à l'époque mérovingienne, avant l'an 750.

Il est probable que c'est la dignité de l'église de Changé qui détermina saint Aldric, évêque du Mans de 832 à 856, à choisir cette paroisse pour y fonder un des nombreux établissements qu'il créa dans son diocèse ; il s'agissait d'une métairie située sur la rive gauche de la rivière, vers les Landes de Bootz où étaient entretenus des troupeaux de juments et étalons, de bœufs, de vaches, de moutons et chèvres. Cet établissement fut probablement ruiné lors de l'invasion des Normands, sous Charles le Chauve.

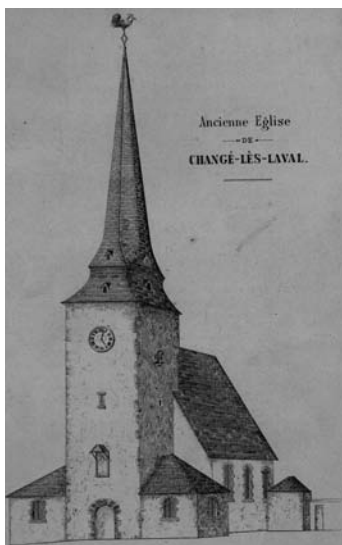
L'église primitive de Changé dut également subir de graves dégâts à la même époque. En tout cas, on sait de manière certaine que les Normands allèrent piller et incendier à Saint-Jean-sur-Mayenne, l'église, fondée, elle aussi par saint Thuribe, et le monastère (vers 860 ou 865).

Puis fut érigée l'église paroissiale Saint-Pierre.

Avant 1100, elle était vraisemblablement desservie par les religieux du monastère de Saint-Jean-sur Mayenne.

Vers 1100, l'église paroissiale, Saint-Pierre, et l'église voisine du Prieuré, Sainte-Marie, furent confiées aux bénédictins d'Évron.

L'église paroissiale, qui fut remplacée en 1869 par l'église actuelle, possédait un chœur voûté en pierres de moellons remontant au XII<sup>e</sup> siècle, reposant sur des piliers ronds ; le clocher, de construction plus récente, était de forme gracieuse ; les allées de la nef étaient pavées d'anciennes pierres tombales ; au bas de la nef existaient deux petites chapelles ; des peintures murales furent mises à jour dans le chœur au cours de travaux exécutés en 1852.



*Église  
Saint-Pierre.*

Jusqu'à la révolution de 1789, l'église Saint-Pierre possédait trois cloches : une petite, bénite en 1623 ; une moyenne, bénite en 1639 ; une grosse, bénite en 1754, qui subsiste, seule de nos jours. Elle fut nommée Marie Jeanne Geneviève, par son parrain le comte de Laval, duc de la Trémoille qui, à cette occasion, prit le titre de seigneur patron de la paroisse de Changé.

De l'ameublement de cette ancienne église, il ne reste qu'un confessionnal datant de 1767, millésime se trouvant, ainsi que les initiales du donateur, sur le grillage en fer de sa porte.



*Porte  
du confessionnal.*

Comme il fut d'usage dès les débuts du christianisme, le cimetière était autour de l'église paroissiale, entre cet édifice et les dépendances de l'ancien prieuré. Il y restera jusqu'en 1852.

En juin 1627, une maladie contagieuse fit mourir un grand nombre d'habitants. Plusieurs des victimes ne furent point apportées à l'église et au cimetière, et furent enterrées précipitamment dans leurs jardins.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les curés et autres ecclésiastiques attachés à la paroisse étaient inhumés dans le chœur de l'église,

les bienfaiteurs et les familles importantes dans la nef. La dernière inhumation de ce genre eut lieu le 8 janvier 1764. Cette pratique fut d'ailleurs interdite à partir de 1774.

Probablement à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à 1789, le clergé changéen comprenait le curé, deux vicaires, un ou deux prêtres « *sacristes* » et des chapelains.

La prise de possession de la cure était rédigée, selon l'usage, par un notaire, et publiée au prône de la messe du dimanche suivant.

Pour traiter les diverses affaires d'intérêt général, une assemblée de paroisse, le « *général des habitants* », se réunissait en congrégation à l'issue de la grand'messe « *à la tombe du cimetière, devant la grande porte ou entrée principale de l'église ou à la proximité* » ou quelquefois à la sacristie, après avoir été convoquée par le procureur-marguillier ou par le procureur-syndic, l'un et l'autre élus pour deux ans.

*Les revenus du clergé paroissial étaient diversifiés :*

- revenus de la closerie de Lamerie, vendue comme bien national en 1790, du domaine du presbytère, ainsi que d'une maison située vis-à-vis du cimetière ;
- dîmes, contributions en nature, prélevées sur les produits du sol et sur ceux de l'industrie. Pour les grains, elles se prélevaient parfois « *à la onzième gerbe* », parfois seulement « *à la trentième gerbe* ». Sur certaines terres, elles étaient partagées avec le comte de Laval, le seigneur de Chambootz, l'abbé de Clermont et le prieur de Changé. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce partage provoquera de nombreux démêlés entre le curé et le prieur de Changé.
- sommes versées par certains fidèles pour des « *chanteries* » à célébrer pour le repos de leur âme ;
- enfin, surtout aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un grand nombre de

« *fondations* » plus ou moins importantes - toujours passées devant notaire - faites au profit du curé, de la Fabrique et des confréries, beaucoup étant grevées de services religieux, par exemple :

- en 1515, une rente annuelle de deux pots de vin à la Fabrique ;
- en 1522, une livre de beurre à la Fabrique, ainsi que 4 sous et 4 deniers aux « *frairies* » du Saint-Esprit et de Saint-Sébastien pour la messe du lundi ;
- en 1563, une livre de cire à faire de la bougie pour porter le Saint-Sacrement aux malades de la paroisse ;
- en 1579, une rente annuelle et perpétuelle d'un demi-écu tournois, payable au « *jour et feste Notre Dame mi-aoust* » pour faire prière chaque dimanche au prône de la grand'messe (servie jusqu'en 1789) ;
- une rente à perpétuité de 20 sous tournois pour entretenir la lampe du grand autel « *de huile et de cotton pour allumer ladite lampe* ».
- en 1587, une rente pour qu'il soit fait 5 chanteries après la mort du donateur.

De son côté, le curé de Changé versait des rentes en nature au prieur de Sainte-Catherine à Laval et à l'hôpital Saint-Louis.

Jusqu'en 1789, 5 confréries ou « *frairies* » étaient érigées dans l'église paroissiale : Saint-Sacrement, Saint-Esprit, Cinq-Plaies, Notre-Dame et Saint-Sébastien. Ces associations avaient leurs règlements, leurs procureurs et leurs bâtonniers. Des messes se disaient chaque semaine pour chacune d'elles.

## LE PRIEURÉ

Autrefois l'église paroissiale n'était pas le seul édifice religieux de la paroisse ; près d'elle s'élevaient le prieuré et son église Sainte-Marie.

Le prieuré fut construit par des moines bénédictins venus du monastère d'Evron, sous Guy IV, seigneur de Laval, qui vivait de 1095 à 1144.

L'église, de belles proportions, était placée parallèlement à l'ancienne église paroissiale, dont elle n'était séparée que par le cimetière, à une petite distance du pignon nord de la maison prieurale (le château actuel est bâti sur et derrière l'emplacement de l'ancien prieuré).



*Église et Prieuré.*

Sous l'église existait une crypte où étaient probablement inhumés les religieux.

L'état primitif de la construction fut modifié au cours des âges par diverses transformations, mais aussi par le manque d'entretien. C'est ainsi qu'en 1713, le mur nord s'était écroulé, entraînant la chute de la toiture. En 1769, des experts déclarent que l'église est dans un tel

état de ruine qu'elle est dénaturée et qu'il conviendrait de la remplacer par une chapelle plus petite puisqu'il n'y a plus beaucoup de moines à l'occuper. Dans le but de réaliser ces travaux importants, Jacques d'Estrees, prieur, demanda en 1778 au Grand Maître des Eaux et Forêts de France la permission d'abattre et de vendre six cents pieds d'arbres pour en affecter le produit aux travaux qu'il avait à cœur de réaliser ; une chapelle fut construite avant 1781.

La maison prieurale et la chapelle ont été vendues comme biens nationaux pendant la Révolution. Ce qui en restait fut démoli vers 1840, lorsque le comte d'Elva, qui en était alors propriétaire, voulut agrandir son habitation par la construction d'une aile en retour au pignon nord de l'ancien prieuré.

Le prieuré, membre de l'abbaye d'Evron, avait pour annexes, ou « *fillettes* », les prieurés moins importants de Saint-Germain-le-Fouilloux et de Saint-Ouen-des-Toits.

Outre le domaine immédiat, où se trouvaient une « *pescherie* » et un réservoir dans les vergers, le Prieuré possédait diverses métairies : la Fosse, la Cotentinière, la Courtilerie, les Deffais, la Petite-Lande et des closeries : le Verger, la Pironnette, la Roche, le moulin de Belle-Poule, enfin une maison à Laval, vers l'église Saint-Tugal, où, comme la plupart des seigneurs féodaux et plusieurs autres communautés religieuses, les bénédictins de Changé pouvaient se réfugier en temps de guerre pour se procurer un asile plus sûr que le monastère.

Toutes ces propriétés furent vendues nationalement comme le prieuré lui-même.

Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on voit se généraliser l'abus de donner les abbayes et les prieurés à des personnes étrangères à la vie monastique. Ce fut le cas à Changé, sans doute à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces prieurs, dits « *commandataires* » ne résidaient pas dans le prieuré ; ils avaient sur les lieux des chapelains pour les charges pieuses et des fermiers généraux pour percevoir rentes et revenus qui leur étaient dus comme seigneurs de fief.

## AUTRES CONSTRUCTIONS ANCIENNES

Au-dessus du Saut-Gautier le manoir de la Coudre (XVI<sup>e</sup> siècle) est en cours de restauration.

Jusqu'en 1976 se dressait en bordure de la route de Saint-Germain-le-Fouilloux une construction carrée ancienne (XVI<sup>e</sup> siècle) qui avait probablement fait partie de l'ensemble des immeubles de Beauregard (qui comprenait la maladrerie).

Elle a été démolie pour permettre d'aménager une voie d'accès à l'important quartier pavillonnaire de Saint-Roch et au groupe scolaire.



*Manoir de la Coudre.*



*Vieux manoir aujourd'hui disparu.*



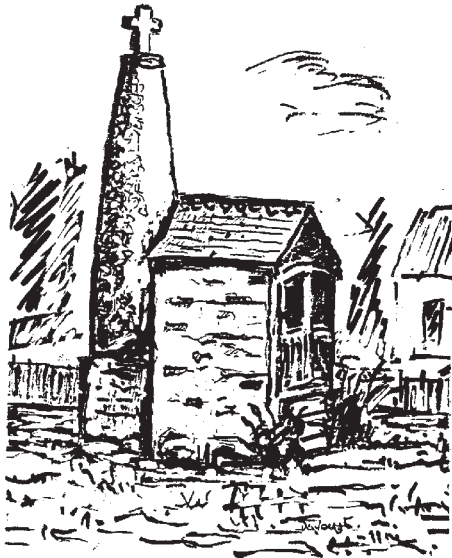
## LES CHAPELLES

L'usage était d'affecter des biens et des revenus aux chapelles pour célébrer des messes. Ces « *fondations* » s'appelaient chapelaneries, et ceux qui en étaient chargés, des chapelains.

La chapelle du château de Beauvais, édifiée entre 1646 et 1678, convertie à des usages profanes en 1789 a été évoquée dans le chapitre consacré au château de Beauvais.

Une chapelle de Saint-Roch, ou « *de la croix boisée* » fut construite près de la maladrerie de Beauregard. Les asiles destinés au Moyen Âge à recueillir les malheureux atteints de la lèpre avaient ordinairement, non loin d'eux, une chapelle où ces infortunés pouvaient assister aux offices, sans se mêler aux autres fidèles.

Les premiers renseignements concernant cette chapelle datent de 1636. Elle possédait vraisemblablement une cloche jusqu'en 1789 ; elle fut incendiée deux fois par le feu du ciel.



*Chapelle  
Saint-Roch  
(état actuel).*

L'oratoire actuel, de très petite dimension, s'appuie sur un fût en gros-œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle, portant une croix de pierre peut-être un peu plus ancienne.

La chapelle Sainte-Barbe, convertie en habitation vers 1815, fut fondée au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle au gros village des Chênes-Secs, autrefois qualifié bourg. Étaient affectés à cette chapelle divers jardins et vergers dans le bourg.

La chapelle de Petite-Fontaine (ou de la Bodinière), fondée en 1479, percevait les revenus des Petites-Fontaines à Changé et de la Bodinière à Saint-Berthevin. Elle aurait cessé d'exister vers 1640.

Du « *Petit Côté* », sur le territoire actuel de Laval, se trouvaient les chapelles du Grand-Dôme, de la Brochardière (ou de Botz), de Saint-Étienne.

## LES ÉCOLES

Existait-il des écoles à Changé sous l'Ancien Régime ?

Les renseignements précis nous manquent pour la période antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle ; par contre, il est certain que, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, Changé avait des maîtres chargés de l'instruction des enfants.

En effet, en 1621, un prêtre fit un legs d'une somme de 700 livres, devant produire une rente annuelle et perpétuelle de 35 livres, pour la célébration de messes et pour tenir « *les petites écoles* » à l'instruction de la jeunesse, lui montrer à lire et spécialement à bien écrire et chanter et faire chanter au soir « *chacun jour* » dans l'église.

Le procès-verbal d'une assemblée générale des habitants tenue « *à la tombe du cimetière* » le 25 août 1743 indique que l'école de garçons était tenue par un prêtre.

Le 25 décembre 1792, un maître d'école fut nommé officier de l'état civil chargé de la rédaction des actes d'état civil. Son salaire fut fixé à 250 livres pour remplir cette fonction et pour « *faire l'école* » deux fois par jour, le matin au bourg, l'après-midi du « *petit côté* ».

Un autre document de 1778, conservé aux archives de l'évêché du Mans établit qu'une « *sœur* » était chargée de l'école des filles.

Par ailleurs, dans les baux consentis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au pontonnier, il est précisé que le passage de la rivière en bac doit être gratuit pour « *la sœur qui tient l'école* ».

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la moitié des hommes savaient signer ; c'est ce qui ressort des procès-verbaux des « *assemblées de paroisse* ».

On constate également à partir de 1614, époque où les registres de baptêmes commencèrent à être bien tenus, que certains actes sont suivis de nombreuses signatures.

... en l'année de 1637 en l'église de ...  
... par ...  
... M. Marguier  
... Petit côté  
... Marguier  
... Paris

Acte de baptême de 1637.

**Notes :**

*Maladrerie : établissement de soins pour lépreux.*

*Petit côté : nom donné à la partie de Changé s'étendant sur la rive gauche de la rivière.*

*Sœur : autrefois, une « sœur » n'était pas forcément une religieuse, mais pouvait être également une personne pieuse.*

II

LA  
PÉRIODE  
RÉVOLUTIONNAIRE

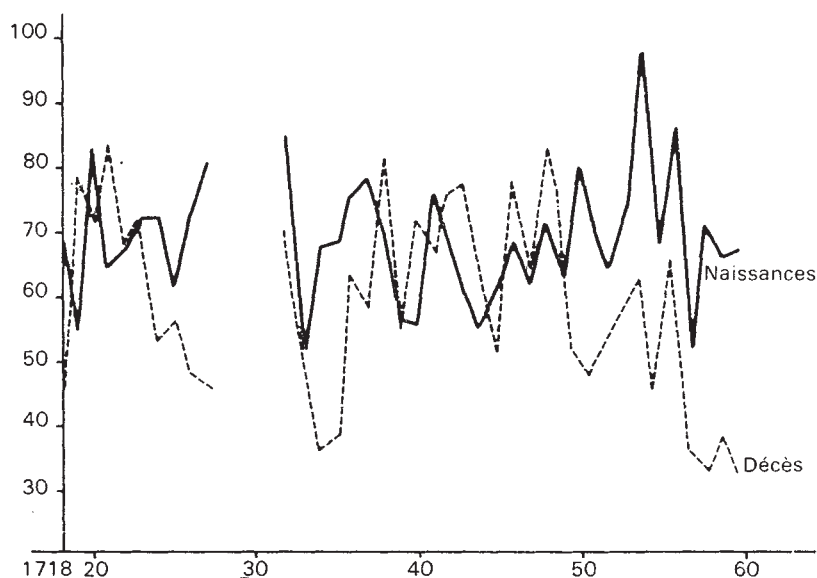


La période révolutionnaire fut marquée dans l'Ouest de la France par une guérilla qui ne dura pas moins de 8 années (1793-1800) : ce fut le refus des paysans du bocage aux exigences de la Révolution de 1789.

Pendant que des communes voisines connaissaient des incidents violents et sanglants avec le soulèvement dirigé par Jean Chouan, la Révolution française ne semble pas avoir rencontré, tout au moins à ses débuts, une grande opposition dans les campagnes de Changé ; des troubles y éclatèrent cependant, notamment à partir de 1793.

## LA SITUATION AVANT 1789

Si la période 1710-1789 fut une période d'expansion économique aussi bien pour l'industrie du lin que pour la production agricole, cette expansion – qui ne profitait pas à toutes les catégories sociales



*Courbe des variations de la population de 1718 à 1760.*

– restait fragile, comme le montre l'évolution démographique (mortalité maintenue à un haut niveau, natalité en baisse sensible).

Les cultures de seigle et de sarrasin ne sont pratiquées que sur les meilleures parcelles et l'on trouve encore beaucoup de landes de genêts et d'ajoncs ; les paysans sont à la merci de la maladie ou d'une mauvaise récolte et la crise rurale s'est aggravée à la suite de mauvaises conditions climatiques (grande sécheresse de 1785, extrême rigueur de l'hiver 1788-1789) ; la crise textile a mis au chômage de nombreux Changéens, ouvriers des blanchisseries de Botz ou tisserands à domicile ; les miséreux représentent 15 à 20 % de la population ; les impôts sont lourds et mal répartis ; de son côté la noblesse défend âprement ses droits et les procès se multiplient.

Bien que l'habitat soit dispersé (nombreux hameaux et petits bourgs, population agglomérée dans les villes relativement faible) et la circulation difficile (rareté des grandes routes), la vie sociale est active (nombreuses foires, rencontres à l'occasion des messes, présence dans les campagnes d'une multitude d'artisans, journaliers, colporteurs et mendiants) et permet la diffusion des idées de révolte.

Tout le monde rural réclame la liquidation des abus du passé.



*Après le battage.*

## LES CAHIERS DES PLAINTES ET DOLÉANCES

C'est dans ce climat de tension politique et sociale que les citoyens du Tiers État rédigent des cahiers de plaintes et doléances et désignent les personnes chargées de présenter ces cahiers à l'Assemblée de la province.

Les habitants de Changé se réunissent en assemblée générale le 1<sup>er</sup> mars 1789 pour arrêter leur « *cahier* » et désignent le « *fermier général* » du prieuré comme député de la paroisse.

La première de leurs doléances consiste à réclamer la suppression de « *l'impôt désastreux* » de la gabelle. Perçue sur le sel – avec obligation d'acheter dans les dépôts publics dits « *greniers à*



*L'homme de village (gravure ancienne).*



*sel* » – la gabelle provoque des prix exorbitants d'une denrée de première nécessité et réduit parfois les pauvres à la misère. Du fait que la gabelle n'existe pas dans la Bretagne toute proche, la contrebande des « *faux-sauniers* » est active dans les secteurs voisins de la frontière, pourchassée sans cesse par les « *gabelous* », et les populations supportent mal la pesante surveillance et « *la rapacité* » de ces « *agents de la finance* » qu'on accuse de tous les maux. N'écrit-on pas à leur sujet (cahier des doléances de Saint-Berthevin) que « *ces commis, non content de ravager les campagnes par le désordre qu'ils y comète en brisant haies, barrière, échaliers, laisse les grains à la mercy des bestiaux, mais encore insulte les propriétaire et laboureur qui si oppose et non content détruisse les chiens qui sont pour la garde des campagnes* » (il faut dire que de leur côté les faux-sauniers dressaient spécialement des chiens pour la contrebande).

On demande, en outre, que soit complètement remaniée la « *taille* » qui ne pèse que sur les roturiers « *taillables à merci* ».

L'assemblée des habitants de Changé demande que les impositions soient équitablement réparties entre la noblesse, le clergé et le Tiers État, qu'il ne soit plus question de privilèges, que tout arbitraire soit banni, que la perception soit simplifiée et confiée à un unique collecteur choisi par les habitants, auxquels il rendra des comptes.

La justice des seigneurs est également très critiquée, et il est souhaité qu'il soit établi dans la province un tribunal supérieur où chacun pourra s'y faire rendre justice « *plus promptement et à moindres frais* », et que jamais on ne puisse ôter à un homme sa liberté sans l'avoir traduit devant son juge compétent pour être « *oui sur ses dires* ».

On attire aussi l'attention des États généraux sur la nécessité, pour le soulagement des pauvres, de créer « *des bureaux de charité* » qui pourraient être alimentés par les gros « *décimateurs* », ces gens qui ont le droit de lever la dîme au profit des autorités

ecclésiastiques, et d'effectuer au passage leur prélèvement personnel.

Enfin, les cahiers de la paroisse de Changé insistent tout particulièrement sur l'épineux problème du « *Tarif* ».

Le maire de Laval (Ambroise Hardy de Levaré) et ses échevins avaient créé une taxe due par les habitants de la ville sur les produits de consommation et sur les produits de leur industrie, en remplacement de la part de la taille attribuée à la ville. Ce « *Tarif* » avait aussitôt été étendu par les autorités municipales de Laval aux fermiers et locataires des blanchisseries de la Maillarderie, du Grand-Dôme et du Petit-Dôme, dans le quartier de Botz, toutes situées sur le territoire de Changé, sans que, pour autant, ces assujettis soient radiés du rôle de la taille de Changé.

Les Changéens, déjà chargés de leur imposition particulière, s'estiment surchargés par l'augmentation des prix des denrées et marchandises qu'ils sont obligés d'acheter et vendre dans la ville « *tarifiée* », ce qui, pour eux, devient « *une vexation évidente* ».

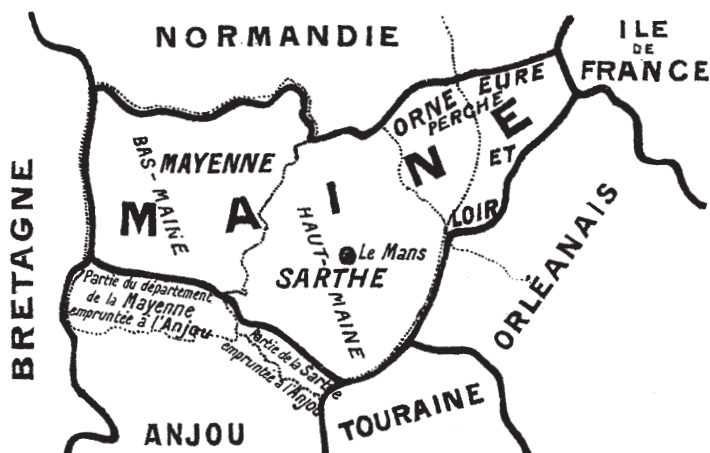
Les États généraux s'ouvrirent le 5 mai 1789 ; nous verrons qu'ils ne donnèrent pas une suite favorable à toutes les revendications exprimées.

En juillet-août 1789, les paysans firent parfois pression pour obtenir des nobles un renoncement aux droits féodaux, et de l'Administration des remises d'amendes. C'est ainsi que le 2 août, le grenier à sel de Mayenne fut pillé, et que le 6, le château de Craon fut « *visité* ».

## LA CRÉATION DES DÉPARTEMENTS ET COMMUNES

Le 15 janvier 1790, l'Assemblée Nationale fait disparaître l'ancienne division de la France en provinces et paroisses, et répartit le territoire en 83 départements avec des communes, des cantons, des districts.

### **ANCIENNE PROVINCE DU MAINE...Formation du départ. de la Mayenne en 1789**



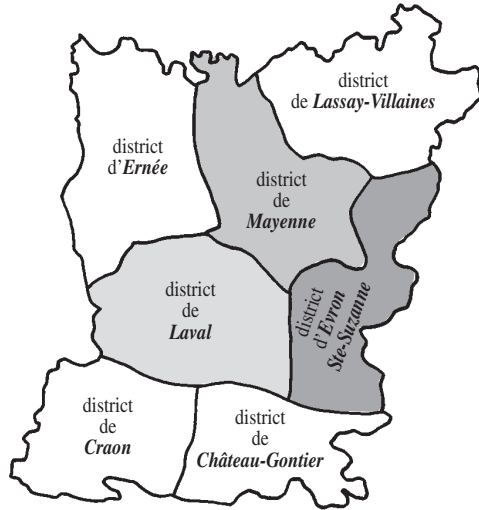
*Ancienne province du Maine.*

Selon une tradition, le département de la Mayenne serait composé de toutes les communes où « on cultivait le lin, où on le manœuvrait, on l'apprêtait, on le filait, on le convertissait en toile » ; sa superficie correspond réellement à la vaste manufacture dont le centre est Laval.

Laval est choisi comme chef-lieu, mais les habitants de Mayenne manifestent leur hostilité en essayant de prendre au passage les « étendards », ces drapeaux aux couleurs nationales que la Constituante transmettait à chaque chef-lieu ; il faut l'intervention de la force publique.

*En 1790, le département de la Mayenne fut partagé en 7 districts ou arrondissements.*

- 1 District d'Ernée
- 2 \_\_\_\_\_ de Mayenne
- 3 \_\_\_\_\_ Lassay-Villaines
- 4 \_\_\_\_\_ Laval
- 5 \_\_\_\_\_ Evron-S<sup>te</sup> Suzanne
- 6 \_\_\_\_\_ Craon
- 7 \_\_\_\_\_ Château-Gontier



*Département de la Mayenne et ses districts en 1790.*

Chaque commune doit être administrée par un maire, assisté d'officiers municipaux et de notables élus.

A Changé, l'élection du maire et des cinq officiers municipaux a lieu, dans l'église paroissiale, le 9 février 1790 ; celle des douze notables le 17 du même mois.

Le 28, maire et officiers municipaux prêtent le serment « *d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, et de remplir avec zèle et courage les fonctions qui leur seront confiées* ».

Dans la même séance, le curé est choisi comme dépositaire des fonds perçus du département pour exécuter des œuvres de charité.

## LA SITUATION DE 1790 À 1792

Bien qu'étant éloignée de l'agitation et des graves événements de Paris (prise de la Bastille, arrestation du Roi, chute de la Royauté, etc.), notre région est dans une situation explosive.

L'importance et les conséquences des premiers événements versaillais et parisiens échappent aux masses qui ignorent tout ou presque tout de la Révolution politique. Ce qui compte, c'est l'espoir de changements dans la vie concrète de tous les jours.

Les paysans sont déçus car les abus du passé n'ont pas été liquidés : on a maintenu certains droits féodaux, ainsi que les impôts royaux (sauf la gabelle) ; la bourgeoisie des villes a remplacé l'administration royale et oublié « *ses frères* » des campagnes qui ont seulement changé de maîtres ; les paysans les plus riches n'ont même pas pu acheter les biens d'église qui sont acquis par des bourgeois cossus.

De son côté, le bas clergé, favorable à la Révolution à ses débuts, change de camp à la fin de 1790.

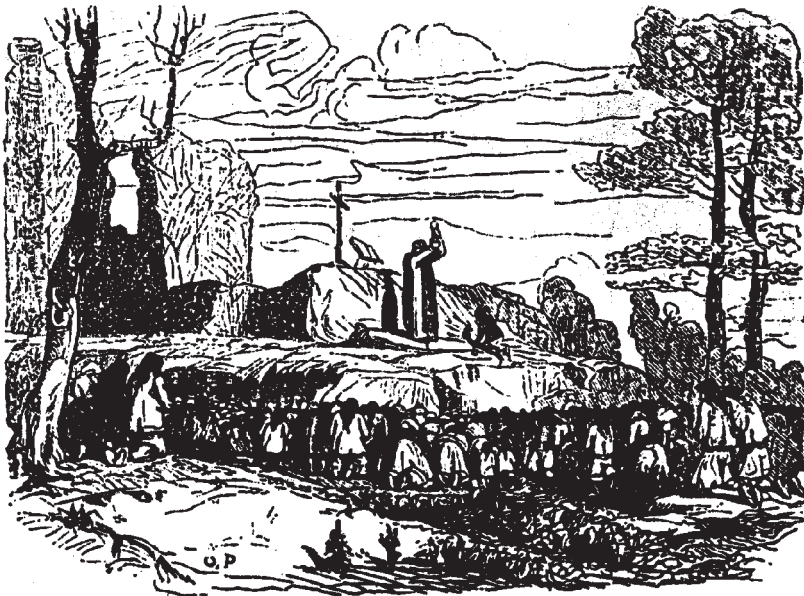
Ce revirement s'explique par la lutte intense menée contre l'Église catholique : les biens ecclésiastiques ont été déclarés biens nationaux (à Changé, la déclaration de ces biens à la municipalité a lieu en février 1790), puis affichés pour être vendus au nom de la Nation ; en juillet 1790 a été décrétée la « *Constitution civile* » du clergé, selon laquelle, notamment, évêques et curés, devenus fonctionnaires, sont élus par tous, croyants ou non, sans que la religion catholique soit reconnue religion d'État.

Les curés, qui estiment que ce texte est hostile aux intérêts véritables de la religion, commencent à « *tonner* » en chaire.

L'Assemblée Nationale décide alors que les ecclésiastiques devront solennellement prêter serment de fidélité à la Constitution ; ceux de Changé prêtent serment, mais avec des réserves et des restrictions, ce qui les rend démissionnaires.

Les autorités s'efforcent de remplacer les curés qui ont refusé le serment (521 sur 639 en Mayenne) par des prêtres « *patriotes ou jureurs* » choisis par les assemblées départementales électorales. Ces « *intrus* » sont, en général, mal accueillis, et c'est alors l'escalade entre partisans des patriotes et les « *calotino-crates* » amis des réfractaires (ou « *insertermentés* »), véritable guerre civile animée de beaucoup de fanatisme de part et d'autre. Les gardes nationales multiplient les expéditions punitives, pillent les églises et commettent de nombreuses exactions et brutalités ; les partisans des réfractaires attaquent les curés « *intrus* » et incendient les maisons des bourgeois qui ont acheté des biens d'Église.

A Changé, on reste plus calme et le curé « *assermenté* », nommé en juillet 1791, ne rencontre pas de résistance ; toutefois, l'ancien curé reste caché, certains paroissiens ont recours à ses services.

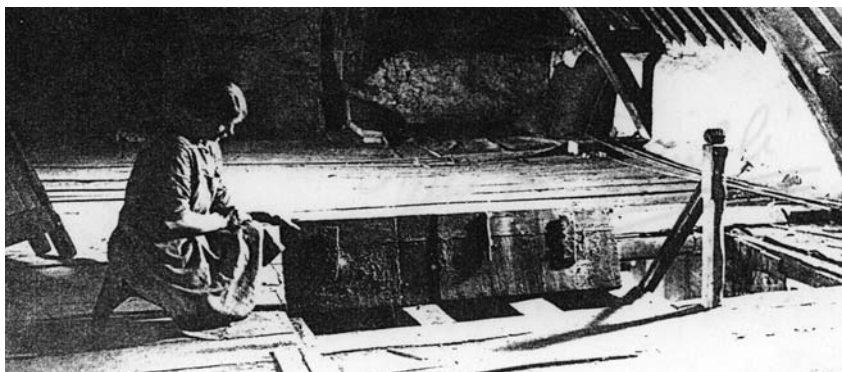


*Messe clandestine dans la forêt (gravure ancienne).*

D'autres prêtres réfractaires continuent également à officier dans nos campagnes.

Le 13 janvier 1792, un arrêté du Directoire de la Mayenne fait défense aux habitants de se rassembler dans les maisons particulières pour assister aux messes clandestines.

Le dimanche 4 mars 1792, le maire de Changé et plusieurs officiers municipaux se rendent chez le sieur Gougeon, fermier, et découvrent un attroupement d'une soixantaine de personnes venues assister à une messe célébrée en cachette ; le sieur Gougeon est condamné, un peu plus tard, à une amende de 150 livres.



*Cache de prêtre réfractaire.*

Un autre arrêté du Directoire départemental du 23 mars 1792 oblige tous les prêtres réfractaires de la Mayenne à se rendre, sous huitaine, à Laval, pour répondre, dans l'église Saint-Tugal, à un appel nominal quotidien. Vers le 20 juin, ceux de moins de 60 ans (au moins 400) sont arrêtés et enfermés dans les couvents des Capucins et des Cordeliers, puis au couvent des Urbanistes (appelé aussi couvent de Patience).

A partir d'octobre commence leur déportation vers Jersey et l'Angleterre.

Dans le même temps, dans l'Ouest de la France, on proteste vigoureusement contre les « *levées* » de volontaires appelés à défendre les frontières nationales contre les Prussiens et les Autrichiens. En Mayenne, de nombreuses communes refusent de fournir des hommes.

C'est à cette époque que les premiers incidents graves éclatent à Saint-Ouen-des-Toits.



## LES DÉBUTS DE LA CHOUANNERIE

Le 15 août 1792, Jean Cottereau dit Jean Chouan, un des faux-sauniers les plus célèbres de la région, appelle à la résistance les jeunes gens de Saint-Ouen-des-Toits, Olivet et Le Genest. Il réunit un milliers d'hommes, pour la plupart à la fois paysans et compagnons tisserands (lanfeussiers, poupeliers, rouetiers, blanchisseurs, lavandiers), armés de branches et de fourches, qui chassent de l'église de Saint-Ouen les membres du Directoire du district de Laval venus procéder, par voie de tirage au sort, à une « levée » de soldats appelés à défendre la patrie déclarée en danger.

Après cet exploit, les insurgés se réfugient dans le bois de Misedon (près de la commune actuelle de Port-Brillet), qui va devenir leur retraite et leur quartier général, et c'est alors le commencement de leur longue clandestinité, le début de la Chouannerie.

Ils passent des journées entières « *chapelettant* » dans de véritables terriers, privés d'air et de lumière, sous des fourrés impénétrables recouverts de mousse et de broussailles, nourris par les paysans voisins, leurs complices, sans uniformes et sans discipline militaires, souvent armés d'une simple « *ferte* », multiplient coups de main et accrochages contre les Républicains.

Le 27 septembre 1792, ils livrent combat contre les gardes nationaux sur la chaussée de l'étang de la Chaîne (près de Saint-Ouen et Le Bourgneuf) et s'opposent au désarmement des rebelles de la paroisse de Saint-Ouen.

Jean Chouan est alors condamné à mort mais il reste caché avec sa bande dans le bois de Misedon.

## LA GRANDE INSURRECTION

Le 24 février 1793, le gouvernement de la Convention décide une « *levée* » massive. Les paysans, en colère, veulent s'opposer au recrutement républicain et refusent de « *tirer au sort* » dans de nombreuses communes du département, demandant avec violence que la Nation soit défendue par les privilégiés, notamment par ceux qui ont acheté des biens ecclésiastiques.

Brusquement, « *l'incendie* » embrase tout le bocage, et, dès le début de mars, une insurrection musclée se développe çà et là contre l'armée républicaine.

La guerre fratricide et révolutionnaire s'étend ; les rassemblements hostiles aux « *patriotes* » grossissent un peu partout, par solidarité, parfois par simple curiosité, ou par habitude de l'illégalité, mais aussi par exaspération, car paysans et ouvriers du textile sont déçus de leur situation. Les chouans veulent défendre peut-être le roi, sûrement la foi, et éviter le départ aux armées d'hommes utiles à l'économie locale.

Après une nuit de beuverie, on assiste souvent – de part et d'autre – à de véritables règlements de compte, parfois à des pillages et brigandages, voire à des meurtres.

Les Changéens ont-ils beaucoup participé à cette terrible guerre civile ? Aucun document ne permet de répondre avec certitude. Néanmoins, on trouve trace de quelque incidents.

C'est ainsi que le 8 mars 1793, les jeunes gens susceptibles d'être appelés à l'armée se présentent à la « *maison commune* » de Changé, accompagnés d'un grand nombre de citoyens armés de bâtons, qui sonnent le tocsin, veulent frapper le maire « *quoique ce magistrat fut revêtu de son écharpe* » et obligent maire et officiers municipaux à quitter les lieux.

Deux jours plus tard, de nouveaux désordres ont lieu à l'occasion du déplacement des officiers municipaux à Laval, où, dans

l'église de l'hospice Saint-Louis, devaient avoir lieu les opérations de tirage au sort.

Dans notre région, printemps et été 1793 sont marqués par une multitude de petits combats des 300 à 400 hommes de Jean Chouan, qui guerroient quotidiennement sur la lande d'Olivet contre les forgerons du Port-Brillet, véritable bastion républicain, et fréquemment dans les communes de Le Bourgneuf, Andouillé, Saint-Jean-sur-Mayenne, Saint-Germain-le-Fouilloux, etc., contre les soldats d'Andouillé, commune où l'on a accueilli la révolution avec enthousiasme, même dans le clergé, et fourni des hommes pour former une garde nationale.



*Une attaque des Chouans (gravure ancienne).*

Les Chouans enlèvent parfois armes et munitions aux « *Bleus* », et l'on voit apparaître, à Andouillé notamment, l'institution de commissaires spéciaux qui visitent les caves des particuliers, pour y extraire le salpêtre nécessaire à la fabrication de la poudre.

A Laval, en octobre 1793, avec 400 fidèles, Jean Chouan se joint à l'armée royale et catholique vendéenne du prince de Talmont, frère du duc de la Tremoille, dernier comte de Laval, pour participer au combat de la Croix-Bataille près d'Entrammes

au cours de laquelle l'armée républicaine du général Kleber est repoussée jusqu'à Château-Gontier.

Les Chouans suivent jusqu'au Mans l'armée vendéenne – les soldats vendéens les appellent les « *gars mainiaux* » –, mais après la déroute des Vendéens au Mans, ils rentrent dans leur bois (ils ne sont plus guère qu'une douzaine), continuent leurs sorties punitives, et reconstituent peu à peu leurs forces en soulevant de nouvelles communes.

C'est à cette époque qu'un prêtre non assermenté est caché à la Verrerie près des Chênes-Secs où il exerce clandestinement son ministère. A la suite d'une dénonciation, il est découvert, et abattu le 11 avril 1794 par la garde nationale d'Andouillé.

Le 27 juillet 1794, les Chouans sont surpris par la garde nationale des forges du Port-Brillet, et Jean Chouan, mortellement blessé, est transporté par ses hommes dans le bois de Misedon, où il décède le lendemain.



*Jean Chouan blessé à mort (gravure ancienne).*

Sa tombe fut tellement bien dissimulée qu'elle n'a jamais été retrouvée.

La chouannerie continuera avec plus ou moins d'intensité, avec des périodes d'accalmie quand les autorités font preuve de tolérance, avec aussi une certaine désaffection progressive des paysans vis-à-vis d'une guerre qui n'en finit pas.

Jean Chouan, tout compte fait, ne fut qu'un chef de bande, un des nombreux chefs paysans qui ont soutenu la chouannerie, mais il a marqué son époque dans notre région et symbolisé l'esprit de révolte paysan contre l'ordre nouveau ; son souvenir légendaire est toujours vivant.

Pendant toute cette période, à Laval, où les « *Blancs et les Bleus* » l'emportent tour à tour, les luttes entre Chouans et contre-Chouans sont également âpres et sanglantes ; la République qui se sent menacée riposte par la terreur : on poursuit infatigablement les fanatiques, les royalistes, les aristocrates. On arrête, on juge, on guillotine ; 1 414 condamnations à mort sont prononcées, dont celle du Prince de Talmont ; la guillotine fonctionne sur la place de la Révolution (ex-place au Blé, aujourd'hui place de la Trémoille) ; c'est là que 14 prêtres enfermés au couvent de Patience sont exécutés le 21 janvier 1794. Dix-sept habitants de Changé sont jugés par les commissions révolutionnaires et quatre au moins d'entre eux sont condamnés à mort en 1793 pour avoir apporté une aide aux Chouans.

L'église de la Trinité est transformée en temple de la Raison.

De 1796 à 1798, on démolit église et maisons des Capucins, Saint-Tugal, Patience, des Jacobins.

Le calme ne revient vraiment qu'à la fin du siècle, et l'on aboutit enfin à la réconciliation des uns et des autres et au rétablissement du culte catholique par le concordat signé en 1801 entre le premier consul Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII.

**Notes :**

*Les termes « lanfeussiers, poupeliers, rouetiers, blanchisseurs, lavandiers » correspondent à différentes spécialités de compagnons tisserands.*

*Ferte : long bâton utilisé pour sauter les obstacles, tels que haies, talus, fossés et ruisseaux.*

*Forges du Port-Brillet : Port-Brillet ne fut érigé en commune qu'un 1875.*

*Blancs : chouans, royalistes.*

*Bleus : patriotes, républicains, révolutionnaires, contre-chouans, gardes nationaux.*

III

LES  
REGISTRES  
D'ÉTAT CIVIL



Avant le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, il n'existait en général aucun registre d'état civil.

C'est François I<sup>er</sup> (1494-1547) qui prescrivit pour la première fois « *qu'il soit fait registre en chaque paroisse en forme de preuve de baptême* ».

A Changé, on trouve, à partir de 1583, un registre des baptêmes, ou livre baptistaire, qui était soumis au visa du vicaire général de l'évêque.

Les actes, à l'origine écrits en latin, furent rédigés en langue française à partir de 1614.

On admettait souvent deux parrains et une marraine pour les garçons, deux marraines et un parrain pour les filles.

En outre, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on commença à tenir, en plus du livre baptistaire, des feuilles séparées sur lesquelles étaient notées quelques inscriptions indiquant les dates des sépultures et des mariages ainsi que le nom du défunt, ou des époux, et du prêtre.

Puis, en 1652, fut créé un livre pour « *enregistrer et écrire les noms tant des sépultures que des mariages* », mais les inscriptions restèrent aussi sommaires qu'auparavant.

C'est à partir de l'année 1668, conformément à une ordonnance de 1667, que les registres de la paroisse contiennent à la fois les actes des baptêmes, mariages, décès.

Aucune formule n'ayant été prescrite pour leur rédaction, chaque prêtre employait celle qui lui convenait ; la plupart laissent beaucoup à désirer.

Ces registres étaient tenus en double exemplaire, et à partir de 1674, sur du papier timbré.

Ils ne correspondaient pas à l'année civile, mais à des laps de temps plus ou moins longs suivant le nombre d'actes, c'est-à-dire la grosseur du registre.



1583

1583 baptême de ~~franciscain~~ ~~franciscain~~ ~~franciscain~~  
 pour lard et margarethe leur vxoire ~~franciscain~~  
 à genasio renoult et a autsoma anouchy  
 de la matraye vxoire nobili

~~franciscain~~

Renoult ~~franciscain~~

Acte de baptême de 1583 rédigé en latin.

1614

Enchelen, fille de defunt Michel Panmard  
 et de sonne Henry sa femme a este baptizée  
 par nous sieur Moullard prieur l'eglise de montz  
 par Julien Labo p. Michel Juvandez son vxoire  
 de marpim de Duny de son vxoire l'eglise  
 de Montz par nous sieur Moullard

Enchelen, fille de Guillaume Juvandez  
 et de sonne sa femme fut baptizée par nous sieur  
 de marpim de Duny de son vxoire l'eglise  
 de Montz par nous sieur Moullard

Acte de baptême de 1614 en français.

De 1696 à 1710 inclus, on trouve, dans chaque acte de mariage, la mention que les témoins, dignes de « *foy* », affirment « *bien connaître les époux pour être de bons et anciens catholiques, de bonne vie et mœurs, et avoir toutes les qualités requises par l'ordonnance pour les marier ensemble* ».

La lecture des registres montre que la mortalité infantile était importante, que, par ailleurs, beaucoup d'adultes décédaient avant cinquante ou même quarante ans.

On relève néanmoins de rares cas de longévité exceptionnelle, par exemple l'inhumation, le 1<sup>er</sup> décembre 1751, d'une femme qui avait été baptisée à Saint-Berthevin le 10 janvier 1646 ; le prêtre a porté en marge de l'acte la mention « *105 ans, 10 mois, 20 jours* » .

Une autre personne de Changé est également décédée centenaire en 1668.

Pendant la chouannerie au cours du passage des Vendéens à Changé, les registres des baptêmes, mariages et décès de notre commune des années 1789 à 1792 furent brûlés. Des copies des actes furent établies en 1795 d'après les doubles des archives de l'administration centrale du département, sauf en ce qui concerne 1791, année pour laquelle les registres de « *remplacement* » n'ont pu être établis (43 feuillets sont restés vierges).

Les registres d'état civil à partir de 1793 ne sont plus tenus par le clergé mais par un laïc. Ce fut d'abord « *le citoyen chargé par le Conseil Général de la commune de Changé* », et puis très souvent « *l'agent municipal de la commune* » et parfois « *l'officier public chargé par le conseil général* » ou « *le président de l'administration municipale du Canton* », enfin, à partir de courant 1800, le maire.

Françoise Claire  
 François fille de damian Boullain <sup>mariage</sup> & de Sophie Perrine  
 le Secretaire âgée de 24 ans environ  
 & de Jean François le Secretaire fille de Jean Hubert  
 de ce paroisse le 22<sup>e</sup> jour d'août 1699 tous  
 deux de ce paroisse desirant se marier ensemble  
 Et nous ayant amené 4 temoings dignes de foy  
 François François & damian Boullain, Michel &  
 Jean L'Évêque, qui tous nous ont affirmés bien  
 connaître ledite future épouse pour estre de  
 cette paroisse, net de bon et sain catholicisme  
 de bonne vie & moeurs, libre de tout mariage

Et nous tous les an qualitez requises par ledict  
 pour contracter mariage. a ces causes apvoles nous  
 dans notre Eglise en presence de Louis Peret & de  
 plusieurs autres de ce paroisse & nous & nous  
 par trois dimanches consecutifs au son de nos  
 messes. Les 3 publications ordinaires nous n'est  
 en l'absence de l'un d'eux.

Acte de mariage de 1699.

P.B. Chevry, Cure de Changé  
 Le premier de cembre mil sept cent cinquante un inhumé dans  
 le cimetière de cette paroisse le corps de Catherine Gelot veuve de  
 Gabriel prau fille de Jean Gelot et de Jeanne Lousson <sup>veuve</sup> qui est  
 benchevin le dix janvier mil six cent quarante six et inhumée en  
 presence de Michel Gelot et Julien Lousson ses neveux, et autres  
 parents et amis qui ne signent en ce lieu  
 P.B. Chevry, Cure de Changé  
 Le second de cembre mil sept cent cinquante un  
 a été par nous seigneurie parvenue

Acte de décès de 1751.

# IV

## LA RIVIÈRE “LA MAYENNE” AU COURS DES SIÈCLES





L'appellation d'origine celtique « *Maain* » se transforma au cours des temps en *Meduana*, *Maenne*, *Mehenne* ou *Maine*, enfin *Mayenne*.

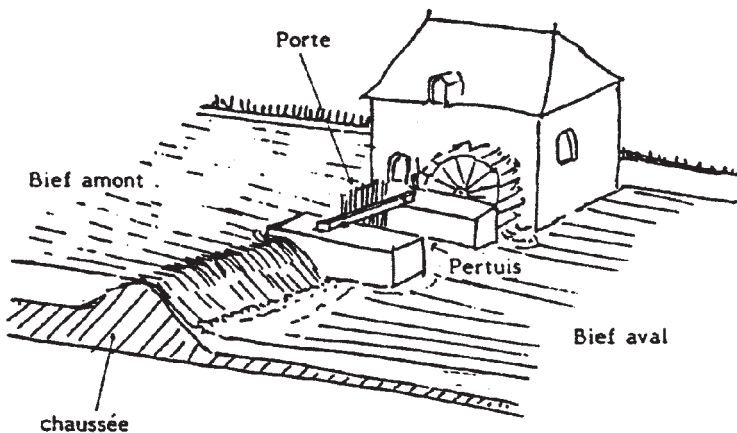
## LA NAVIGATION FLUVIALE : UNE LONGUE HISTOIRE

Pendant très longtemps, en raison du mauvais état des chemins et des routes, les voies fluviales eurent une grande importance.

Il fallut néanmoins attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour voir des bateaux remonter la Mayenne jusqu'à Château-Gontier.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la rivière est la voie idéale pour commercialiser les produits locaux, Laval devenant une capitale de la toile.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la Mayenne est une artère vitale pour le Bas-Maine. La Mayenne est alors fréquentée depuis son embouchure jusqu'à Laval par des bateaux ayant parfois 30 mètres de long (voile, rame et plus tard vapeur et halage) mais la rivière est encombrée par de nombreux moulins, fabriques, tanneries, lavanderies, et les « *chaussées* » produisant des retenues d'eau destinées à accroître la puissance des moulins.



*Une porte marinière.*

Le passage d'un bief à l'autre à travers ces chaussées s'effectue, avec beaucoup de difficultés, par des pertuis ou portes marinières – 22 portes de Château-Gontier à Laval – avec droit de péage au seigneur local, ou impôt au profit du roi et des marchands lavallois qui procèdent à l'entretien des installations.

La remontée d'Angers à Laval (surtout vins, sel, ardoises, tuffeaux, verrerie, céramiques) ne demande pas moins de 20 à 30 jours. Le trafic « *à l'avalant* » (bois, seillerie, cidres, madriers, fers de Chailland et de Port-Brillet, fûts de chênes de la forêt de Mayenne destinés à la Marine nationale ou aux gabares de Loire, grain, cuirs, chanvre, lin, toile et draps) dure de 12 à 20 jours.

Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les échevins de Laval entreprennent d'aménager la rivière en amont de leur ville et ouvrent des portes marinières aux chaussées de Belaillé, Trois-Moulins, Botz et Belle-Poule.

En 1654, le cardinal de Mazarin, ministre de Louis XIV, devient propriétaire du duché de Mayenne, il projette alors de rendre la rivière navigable jusqu'à Mayenne et dépense dans ce but des sommes considérables. Les travaux exécutés jusqu'au port d'Orange, « *à deux lieues et demie de Laval* » sont abandonnés à la mort du cardinal, la hauteur des rochers ayant fait douter du succès de l'opération.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, pour concurrencer le succès des voies de terre en progrès (chemin de fer Paris-Brest 1856, amélioration des chemins vicinaux) et pour faciliter le transport et le commerce de la chaux, une canalisation moderne de la rivière est devenue indispensable.

Entreprise sous la Monarchie de Juillet (en 1846) vers le sud du département, elle s'achève à Mayenne sous Napoléon III (vers 1860) : un certain nombre de moulins sont détruits, les chaussées archaïques faites de pieux et de terre sont remplacées par des barrages de pierre solidement enrochés et les portes marinières laissent leur place aux écluses.

Les écluses de Botz et de Belle-Poule datent de 1853-1854 ainsi que les maisons d'éclusiers et le chemin de halage.



*Maison d'éclusier.*

En 1896, le trafic s'élève à 200 000 tonnes.

Et puis, c'est le déclin : 144 000 tonnes en 1938. Après une brève reprise vers les années 1945-1950, le dernier transport par bateau a lieu le 16 juillet 1976.

Le halage des péniches par des chevaux a existé jusqu'à l'apparition des automoteurs, dans les dernières années précédant la guerre de 1939-1945.

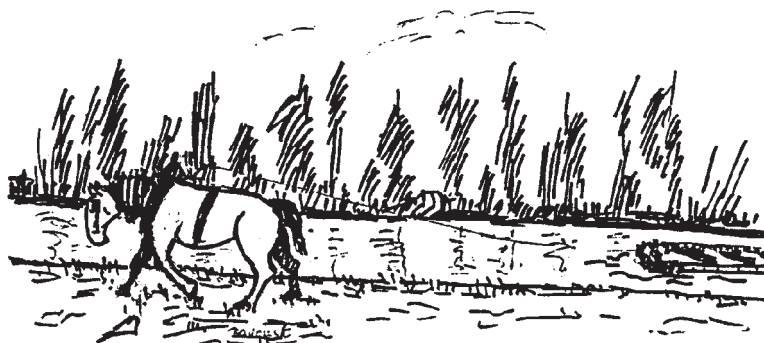
Actuellement la Mayenne a retrouvé une nouvelle activité avec le tourisme fluvial qui a pris un essor assez considérable.

La remise en état des écluses permet la navigation de plaisance



à de nombreuses embarcations qui sillonnent notre rivière entre son embouchure et la ville de Mayenne.

La commune de Changé a aménagé, sur la rive gauche, un ponton permettant l'accostage simultané de quatre bateaux.



*Le halage des péniches.*

## LE PASSAGE D'UNE RIVE À L'AUTRE : UNE AUTRE LONGUE HISTOIRE

Le partage de la commune en deux parties par la rivière a donné lieu autrefois à de nombreuses et graves difficultés étant précisé que jusqu'en 1872, il n'existait ni pont ni passerelle entre Laval et Saint-Jean-sur-Mayenne.

Les habitants de la rive gauche, le petit côté ou « *cousté vers Botz* » étaient nombreux puisque Changé comprenait jusqu'en 1863, les quartiers actuellement lavallois de Botz, la Maillarderie, la Cointerie, la Beuverie, etc. Ces Changéens étaient vivement préoccupés par la nécessité constante de rejoindre la rive droite, le grand côté ou « *cousté de l'église* », car c'est sur cette rive qu'ils avaient à régler les affaires temporelles (problèmes administratifs) et surtout les affaires d'ordre religieux, qui touchaient à leurs plus chers intérêts : baptêmes, mariages et autres sacrements, assistance aux offices et exercices de piété, envoi des enfants aux écoles et au catéchisme, inhumation des morts. Les deux églises les plus proches, l'église paroissiale de Changé et l'église de Pritz, se trouvaient, en effet, toutes les deux sur la rive droite ainsi que le cimetière.

Il fallait donc que la traversée de la rivière, particulièrement périlleuse en période hivernale, puisse se faire en tout temps et avec la plus grande sécurité possible, d'où la nécessité d'avoir un moyen de communication sérieux, entre les mains d'une personne digne de confiance.

Dès les temps les plus reculés, un passage par bateaux fut organisé à l'ancien port, légèrement en aval du pont actuel, et un emplacement réservé sur la rive droite portant le nom « *d'abordouer* » ou abord mortuaire, où les morts étaient déposés à la sortie des bateaux pour être pris en charge par le prêtre.

Après la construction de la maison du pontonnier en 1586, le passage changea d'emplacement et de direction, « *l'abordouer* » étant alors sur la rive gauche (en amont du pont actuel).

Avant le XVI<sup>e</sup> siècle, un seigneur de Saint-Berthevin, en même temps seigneur de Botz et de Guettes, avait donné une pièce de terre qu'on appelait « *le pré des chalons* », dont les revenus servaient à l'entretien et au remplacement des embarcations.

La gestion du pré des chalons et les diverses questions concernant le passage (entretien et remplacement des bateaux, tarifs du passage, désignation du « *pontonier* » étaient discutées et réglées par les Changéens eux-mêmes en assemblée publique, le « *général des habitants* », qui se tenait à l'issue de la grand'messe à la « *tombe du cimetière* ».

Le droit de pontonnage fut souvent loué à un des fermiers du Port, et parfois concédé au curé.

C'est pour éviter les problèmes qui se présentaient parfois lors du choix du passeur qu'à partir de 1586 fut nommé un pontonnier de métier.

La maison du pontonnier, plusieurs fois remaniée, existe encore au lieu-dit le Port.

Dans le granit de l'une de ses cheminées sont gravées une main et une coquille Saint-Jacques, cette marque qui jalonnait les chemins empruntés par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Souvent, les revenus du pré des chalons suffisaient à peine à assurer l'entretien ordinaire des bateaux et il fallait parfois recourir à des expédients pour en acquérir des nouveaux : c'est ainsi qu'en 1715, on écrivait que « *la grande charoyère et le petit bateau du port estoient presque pourris et usés de vétusté... que les habitants et particulièrement ceux de l'autre coté de la rivière en passant ladite rivière des dits bateaux sont en danger évidant de périr et de faire naufrage* ». Par manque de « *deniers communs* », on invita alors le pontonnier à fournir de nouvelles embarcations en échange d'un nouveau bail très avantageux pour lui. Ce procédé fut plusieurs fois renouvelé par la suite.



*Coquille Saint-Jacques gravée dans le granit de la cheminée.*

La fixation des tarifs du passage était un problème essentiel. Les tarifs pratiqués variaient, bien entendu, suivant qu'il s'agissait du passage d'un piéton, d'une personne à cheval, d'une charrette, etc. et des abonnements pouvaient être souscrits, en argent ou en nature (froment).

Des mesures particulières étaient d'ailleurs prises en faveur de certaines personnes. En 1757, par exemple, « *pouvaient passer et repasser sans sallaires toutes fois et quantes qu'ils voudront le curé et messieurs les prestres, les fermiers du Prieuré et aussi la sœur qui saigne et qui fait l'école* ».

Cinquante ans plus tard, il est prévu que le pontonnier n'exigera rien pour l'adjoint au maire, le garde-champêtre ou le sacriste lorsqu'ils seront en tournée pour le service de la commune.

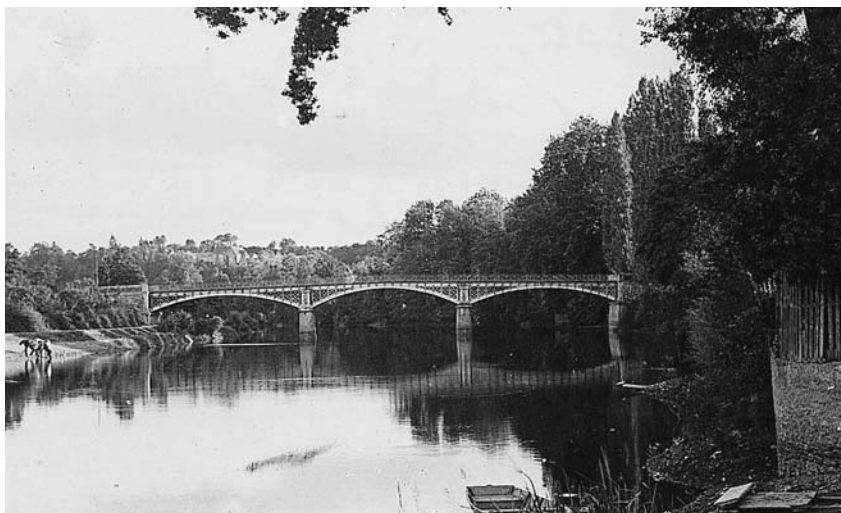
Enfin, le service était généralement gratuit pour les paroissiens se rendant aux offices.

Nombreuses furent les disputes, les contestations, les « *tumultes* » comme on disait, sur les différents problèmes concernant le passage.

De sérieuses difficultés survinrent notamment en 1852 au sujet de la nomination – par l'administration des contributions indirectes devenue compétente en la matière depuis 1790 – d'un pontonnier que la population entière repoussait, et les habitants de la rive gauche cessèrent pendant un certain temps toutes relations avec le bourg et l'église.

D'autres difficultés sans cesse renaissantes surgirent les années suivantes en raison des exigences de l'Administration.

Il était donc indispensable de construire un pont.



*Ancien pont en fonte.*

Vers 1850, le comte Armand d'Elva, maire, étudia l'affaire avec les Ponts et Chaussées. Une solution favorable ne fut trouvée que presque vingt ans plus tard : en 1869 débuta la construction aux frais de la commune d'un pont conçu par l'ingénieur Eiffel, dont les culées et les piles étaient en maçonnerie et le tablier en fonte.

Vers le début de l'année 1871, le pont fut mis hors service pour protéger la retraite de l'armée française poursuivie par l'armée prussienne. La construction reprit une fois la paix revenue, et l'ouvrage fut mis en service en 1872. Il coupait en deux le jardin du presbytère.

Il va sans dire que ce pont fut un atout énorme pour le développement de l'économie de la commune, en permettant l'utilisation complète des routes qui avaient été aménagées quelques années auparavant.

Mais les Changéens n'étaient pas au bout de leur peine. En effet, dans les premières heures du dimanche 30 juillet 1944, l'armée allemande en déroute faisait « sauter » deux des trois arches du pont qu'elle avait miné quelques semaines plus tôt, pour tenter de retarder la progression des forces américaines de libération dont les premières colonnes avançaient vers notre commune.



*Ancien pont détruit en 1944.*

La très forte déflagration causa de gros dégâts aux maisons du quartier, au château, à l'église dont les vitraux furent entièrement détruits.

Le passage entre les deux rives fut assuré pendant 12 ans par un pont de bois qu'on appelait la passerelle, situé à environ 80 mètres en amont du pont détruit.



*Le pont de bois dit "la passerelle".*

A Changé, le passage d'une rive à l'autre pose toujours des problèmes en 1995.

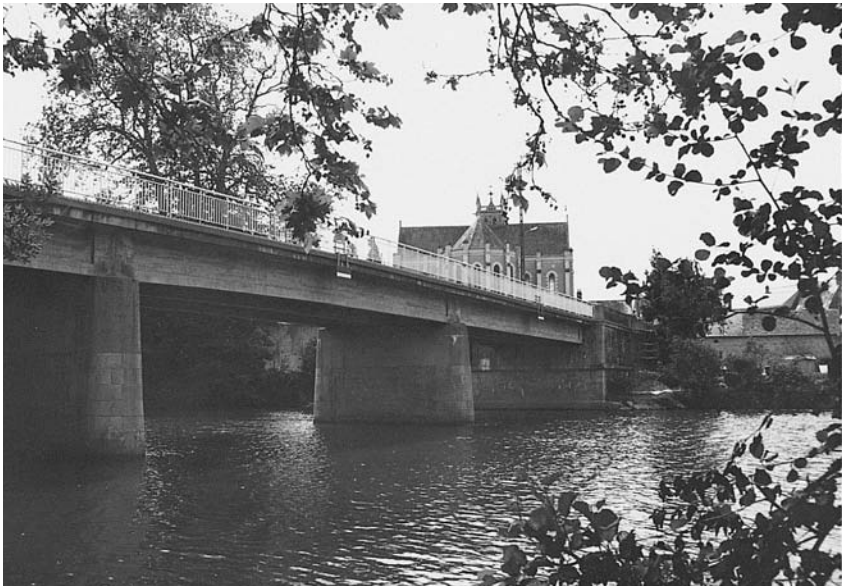
La configuration de l'agglomération lavalloise, l'augmentation de la population et l'utilisation grandissante de l'automobile font que le pont de Changé est de plus en plus sollicité et que la circulation y est perturbée aux heures de pointe.

Par ailleurs, sur les trottoirs assez étroits de ce pont, les piétons ne se sentent pas toujours en parfaite sécurité.



Le pont de Pritz, actuellement en cours de construction, devrait permettre de réduire notablement la circulation de transit à Changé, donc d'apporter une amélioration sensible du trafic sur notre pont.

De leur côté, les piétons ne sont pas oubliés puisque la municipalité a programmé la construction d'une passerelle piétonne près du pont. Les travaux devraient débuter prochainement.



*Le pont actuel (de 1956).*

**Notes :**

*Chaussées : remblais pour retenir l'eau et accéder aux moulins.*

*Chalons : terme employé dans le Maine pour désigner les bateaux, résultant probablement de la déformation du mot français « chalands ».*

*Pontonnier : c'est le nom qu'on donnait au « passeur ».*

*La sœur qui saigne : religieuse soignant les malades en pratiquant des saignées.*



V

LE  
XIX<sup>e</sup> SIÈCLE



## L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET LES FOURS À CHAUX

Après les troubles de la chouannerie, les populations mayennaises vont vivre une longue période beaucoup plus calme au XIX<sup>e</sup> siècle

Les châtelains ont bien la direction de la société civile, et imposent leurs contraintes, mais le monde des campagnes va connaître une véritable « *révolution agricole* ».

Au début du siècle, l'agriculture est encore archaïque, routinière, pitoyable, peu rentable, avec des habitations inconfortables, délabrées et malsaines, une pénurie alimentaire, un mauvais état sanitaire des gens et des bêtes, des conditions de vie pénibles.



*de maître Del et Joly*

*Costumes de la Mayenne  
Manière particulière de battre le grain*

*Costumes de paysans mayennais vers 1830.*

A partir de 1830 environ, on constate une évolution.

On améliore l'habitat rural et les chemins de fermes ; on perfectionne l'outillage et, vers le milieu du siècle, on utilise déjà la charrue-brabant double, le semoir, la batteuse mécanique à chevaux, puis à vapeur, la faucheuse, la moissonneuse ; on défriche des landes (à Changé, les landes de Guettes, du Teilleul, de Botz, vers 1825) on supprime des jachères, on assèche des marais et des étangs (l'étang du Bas-Houx vers 1830-1840) ; on diminue la largeur excessive des haies (invention et utilisation du « volant », cette grosse serpe fixée au bout d'un manche).

Le paysan prend peu à peu l'habitude et le goût d'une nourriture moins frugale : pain de meilleure qualité, consommation de viande (surtout du porc), introduction en Mayenne de la culture de la pomme de terre vers 1825-1830 (déjà connue en France depuis au moins 50 ans).

Le chaulage des terres permet des progrès : moissons plus belles, seigle laissant souvent la place au blé, début de la culture du trèfle, amélioration de la race bovine (vers 1850, croisements des taureaux Durham avec la race locale « *mancelle* »), de la race chevaline (chevaux de selle et chevaux de trait), de la race porcine (race craonnaise).

C'est alors que surgissent, surtout après 1850, l'important marché des céréales et l'essor des foires à bestiaux et des comices agricoles.

Un instituteur changéen a pu écrire en 1899 que « *les cultivateurs de Changé sont dans une honnête aisance et peuvent se procurer un bien-être inconnu de leurs ancêtres* ».

Il ne faudrait pourtant pas croire que la paysannerie est florissante.

Quels que soient les progrès réalisés, les habitudes et les procédés de travail n'évoluent que lentement, de sorte qu'il n'est guère possible de dresser un tableau d'ensemble des transformations.

En ce qui concerne le vêtement, les monographies communales des instituteurs de 1899 signalent dans leur ensemble qu'à la fin du siècle dernier la blouse est restée « *l'élément caractéristique du costume des paysans mayennais* », mais qu'elle tend néanmoins à disparaître comme vêtement de travail, remplacée par un court veston, et comme vêtement du dimanche pour aller à la messe, remplacée par un paletot.

Le costume féminin évolue davantage, surtout chez les jeunes filles, et l'on écrit par exemple, dans les monographies que « *la mode des villes commence à pénétrer dans les campagnes* » ou que « *on suit d'un peu loin peut-être, mais enfin on suit la mode* ». Les coiffes et les bonnets de dentelles sont abandonnés par les jeunes qui « *commencent à porter des coiffures ornées de rubans et de fleurs* ».

L'industrie de la chaux est extrêmement prospère en Mayenne : 133 fours à chaux en 1834, 245 en 1872.

Les fours à chaux sont ces énormes constructions de maçonnerie où l'on chauffe la pierre à chaux (carbonate de calcium) pour la réduire en poudre.

Au début du siècle, on utilise le bois comme combustible, puis un peu plus tard l'antracite, que l'on a découvert en plusieurs points du département, et l'industrie chauxfournière, dont la production s'évalue en « *pipes* » (4 hectolitres), est à son apogée vers 1850-1870, favorisée par la mise en service des voies ferrées des « *chemins de fer de l'Ouest* » permettant la vente de chaux en Bretagne, et par la canalisation de la Mayenne.

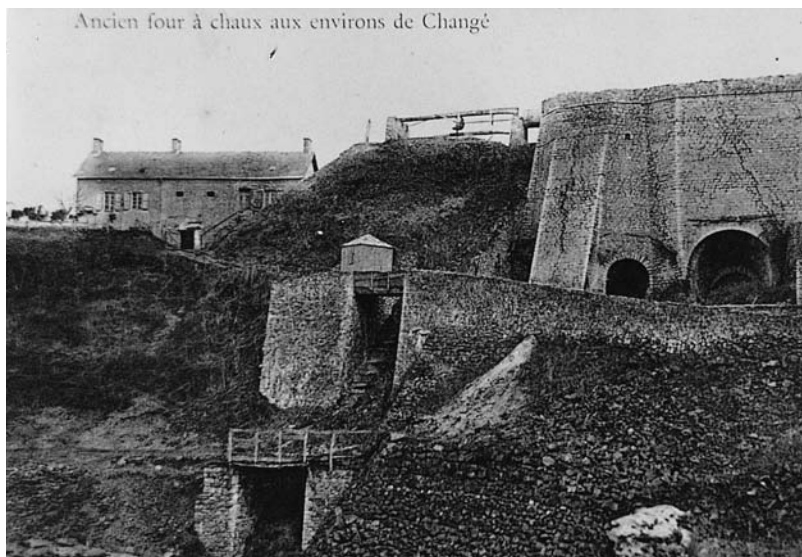
A Changé, il n'y a pas moins de 6 fours : Haut-Beauvais, Petite-Fontaine, Saint-Roch, la Boutauderie, le Bâtiment (daté 1801-1802), le Fourneau.

Aucun document n'a été retrouvé permettant de connaître les quantités de chaux produites et le nombre de personnes employées dans cette industrie.

Les fours à chaux sont construits à proximité des carrières de pierre à chaux et beaucoup de Changéens se souviennent de la carrière Saint-Roch (près du terrain utilisé actuellement par le bi-cross) ; une autre carrière située en bordure de la route de Saint-Berthevin, face à Ardennes (définitivement remplie il y a une bonne quinzaine d'années) servait à l'alimentation des fours du Bâtiment et du Fourneau.

Mais, si l'utilisation de la chaux comme amendement avait produit des miracles, on se rend compte que son usage immodéré et prolongé sans accompagnement de fumures, risque de détruire les principes fertilisants du sol.

Vers 1870, on commence à critiquer le chaulage qui « *enrichit le père et ruine le fils* ».



*Four à chaux de St-Roch.*

Le dernier four fonctionnant à Changé (Saint-Roch) arrête toute activité en 1898, mais en cette fin de siècle, 12 à 15 ouvriers sont

encore occupés à la carrière pour extraire « *la pierre à chaux* », qui est transportée par bateaux aux fours de Saint-Baudelle, près de Mayenne.

Les derniers vestiges du four de la Boutauderie (rue Sainte-Cécile) ont disparu depuis une cinquantaine d'années ; le four Saint-Roch a été rasé vers 1972 ; on voit toujours des restes plus ou moins importants des fours du Bâtiment, du Fourneau, du Haut-Beauvais, et un fragment de mur du four de Petite-Fontaine.



*Reste du four à chaux du Haut-Beauvais.*

On aperçoit aussi dans la prairie proche de la rue de la Chartrie, les ruines d'un arc en pierres, restes des installations qui servaient pour le transport, par des chevaux, de blocs de pierre vers le four, et il n'est pas invraisemblable de penser que le nom de « *chartrie* » donné à la parcelle cadastrale intéressée est peut être la contraction du mot « *charretterie* », lieu où l'on remisait les charrettes – mais ce n'est là qu'une hypothèse !

## INDUSTRIES DIVERSES

Au siècle dernier, pendant qu'une importante main-d'œuvre masculine est occupée aux fours à chaux, beaucoup de femmes pratiquent le tissage à domicile (coutils, mouchoirs de coton), pour le compte de négociants lavallois.

Elles passent la plus grande partie de leur vie à travailler sans relâche dans la « *cave de tisserand* » à demi-enterrée, très humide pour faciliter la bonne conservation des fibres, insalubre, très chichement éclairée.

Rappelons en outre que la filature de coton de Bootz « *mue par des mouvements hydrauliques* », une des plus importantes de l'Ouest, était changéenne avant la nouvelle délimitation des communes de Laval et de Changé en 1863. Elle avait été construite en 1826.

A peu de distance des fermes du Port et du Vatican, Changé possède, depuis 1853, au « *Village de la Briquetterie* » un établissement qui produit des briques réfractaires de grande qualité, utilisées dans les nombreux fours à chaux de la région, ainsi que des carreaux ornementés destinés au pavage des maisons.

Changé exploite une carrière de blaviérite, l'une des roches les meilleures pour la fabrication des briques réfractaires.



Une autre industrie est créée vers 1850 sur la rive droite de la rivière en aval du bourg. Cette blanchisserie-teinturerie de fil de lin et de coton, qui emploie une trentaine d'ouvriers, est dotée d'une machine à vapeur, ce qui constitue probablement une innovation dans les industries de notre région.

L'entreprise fonctionnait encore en 1912 et ses bâtiments ont peu à peu disparu, pour ne laisser subsister, actuellement, au bord de l'eau, qu'une petite construction, en partie en briques.

Notons aussi que plusieurs carrières de pierre ont fourni des matériaux qui ont servi au pavage des rues de Laval, et qu'un banc de sable important près du Port a été exploité par intermittence depuis le milieu du siècle dernier.



*La blanchisserie.*



## LES CHÂTEAUX

La date exacte de l'édification du château du bourg n'est pas connue avec certitude. Le corps central aurait, selon certaines sources, été construit vers 1800, selon d'autres sources, quelques décennies plus tard.

Il est bâti sur les caves voûtées (XII<sup>e</sup> siècle) du prieuré qui avait été vendu comme bien national en 1790 et qui avait, en raison de son mauvais état d'entretien, été démoli quelques années plus tard.

Les deux ailes sont postérieures.



*Château "du bourg", résidence de la famille d'Elva.*

La chapelle particulière du château est bénie en 1848. Plusieurs membres de la famille d'Elva y avaient leur sépulture jusqu'à ces dernières années.

Perpendiculairement au château, s'élevaient les « *communs* », tout d'abord les écuries abritant au rez-de-chaussée chevaux et voitures, à l'étage, le grenier à fourrage et à coté, le logement du

palefrenier (et sa famille), devenu le chauffeur quand les châtelains abandonnèrent les chevaux pour les automobiles.

Ce bâtiment acquis par la commune est maintenant occupé par un restaurant.

Plus loin vers la route se trouvaient le logement du préposé à la basse-cour et les divers bâtiments des volailles et des vaches, ainsi que des chenils.

Ces bâtiments ont été démolis lors de la construction de la salle des Ondines, à l'exception de ceux qui jouxtaient la route et qui ont été seulement diminués d'un étage.



*Les tours  
“promenoirs  
des chiens”.*

Les chiens des meutes sortaient chaque jour de leurs chenils pour rejoindre leurs promenoirs, les deux tours construites à cet effet, et qui ont été conservées.



*Château du RicouDET.*

Vers 1890, le comte d'Elva construit, au bord de la rivière, au RicouDET, au centre des territoires de « *laisser-coure* » de son équipage, un rendez-vous de chasse, qui est aussi habité par une partie de la famille.

Un autre château mérite d'être mentionné : non loin du bourg, à la Jaffetière, M. d'Evry transforme en 1860 une habitation existant depuis plusieurs siècles, pour lui donner l'aspect qu'elle a gardé de nos jours.

## LA FAMILLE D'ELVA

L'histoire du château du bourg est liée à celle de la famille d'Elva dont l'existence remonterait à l'an 800.

Originaire du Piémont, elle vient s'installer en France sous Louis XV, en la personne du comte Joseph, officier de Saint Louis (qui va à la cour du Roi sous les auspices de sa tante, la princesse de Savoie-Carignan) et qui devient successivement maréchal des Camps et Armées du Roi, commandant des troupes royales à la Martinique, vice-gouverneur de cette île lointaine, puis sous Louis XVI, gouverneur de Saint Domingue.

Ce grand personnage épouse, en premières noces, la comtesse de la Feuillée (de la Bigottière) et c'est cette alliance qui crée le premier lien le rattachant à notre province. Il décède en 1825.

Son fils Armand prend aussi le métier des armes et devient maréchal sous le I<sup>er</sup> Empire. Blessé au combat en Espagne, il se trouve prématurément en retraite et peut alors se consacrer à l'administration de la commune de Changé dont il reste maire de 1813 à 1857.

La charge de premier magistrat municipal est ensuite confiée tour à tour au petit-fils et à l'arrière-petit-fils du maréchal de camp : Auguste, maire de 1857 à 1884, et Christian de 1884 à 1925, et qui fut aussi sénateur de la Mayenne.

Grâce à son dévouement aux intérêts des administrés et à sa grande influence, Armand d'Elva se maintient maire pendant 44 ans, malgré de nombreux changements de régimes politiques. Avec son conseil municipal, il prête serment de fidélité à Louis XVIII après la déchéance de Napoléon, puis en 1815 à l'Empereur revenu de l'île d'Elbe, puis à nouveau à Louis XVIII après l'expulsion de Napoléon. Il connaît aussi la Révolution de 1830, celle de 1848 avec l'instauration de la Première République, enfin le Second Empire en 1852. Aucun trouble n'a lieu à Changé au cours de cette longue période agitée.



*Blason de la famille  
d'Elva.*

Le blason de la famille d'Elva était du Piémont « *d'azur, à trois étoiles d'or mal ordonnées en chef, et un croissant du même en pointe* ».

Christian d'Elva, éleveur de chiens particulièrement avisé, fut, à partir de 1875, le premier à s'occuper du griffon vendéen de façon sérieuse et continue, pendant plus de quarante ans.

Obtenant, par une sélection sévère, des sujets de grande taille, nettement plus hauts que les griffons de type « *classique* », il connut un énorme succès dans les concours, et notamment à l'exposition canine de Paris en 1885 où il remporta le prix d'honneur et la coupe du Président de la République.

Il eut également une grande influence comme juge en exposition pour toutes les races de bassets.



*L'équipage du comte Christian d'Elva.*

## LA NOUVELLE ÉGLISE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on célèbre avec faste les grandes fêtes de l'Église.

Sous l'influence du clergé, mais aussi de la poussée démographique généralement constatée, on érige de nombreuses églises à partir de 1850.

A Changé, malgré une diminution de la population due à l'annexion par Laval d'une partie de la commune en 1863, l'ancienne église paroissiale qui datait du XII<sup>e</sup> siècle et qui était d'une assez petite taille ne répondait plus aux besoins du culte : la voûte du



*Vitraux de l'église  
(détruits en 1944).*



chœur était en très mauvais état, et il n'était pas possible d'agrandir le reste de l'édifice.

Grâce aux souscriptions recueillies auprès des habitants et grâce à la générosité d'Auguste d'Elva, alors maire, une nouvelle église est construite sur le terrain de l'ancien cimetière et de l'ancienne église, la bénédiction de la première pierre ayant lieu le 23 septembre 1869.

Les travaux de la nef sont conduits activement et, dès le milieu de l'année 1870, il est possible de célébrer des offices dans la construction en cours.

En décembre 1870 et janvier 1871, l'église est occupée par des soldats français en retraite devant l'armée prussienne. Une fois la paix revenue, débute la construction du chœur et des transepts ; elle est terminée en 1872.

Les voûtes de la nef ne sont achevées qu'en 1879 après de graves difficultés dues à des tassements de terrain, et des craintes sérieuses pour la solidité de l'ensemble. La pose d'une armature en fer sur la nef s'avère nécessaire, et la tour n'a jamais été achevée ni couronnée par la flèche de pierre qui avait été initialement prévue. Les verrières, d'un très beau coloris, sont détruites en 1944 lorsque l'armée allemande fait sauter « le pont ».

## LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Le cimetière, placé de temps immémorial dans chaque paroisse autour de l'église, devenait trop exigu pour les besoins de la population. Sa translation sur la route de Saint-Germain-le-Fouilloux, où il se trouve toujours, a lieu au cours de 1852 ; il est béni solennellement le 25 octobre de la même année.

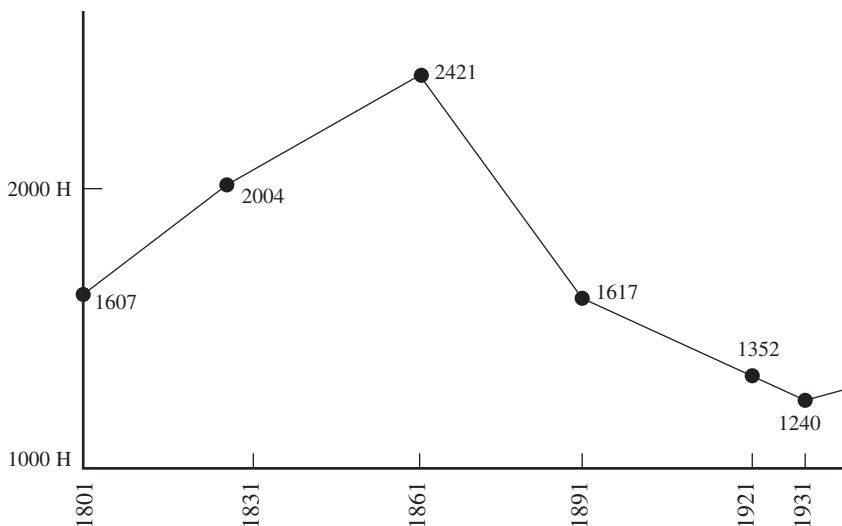


## MODIFICATION DES LIMITES DE LA COMMUNE

La commune de Changé est cadastrée en 1809. L'ingénieur du cadastre veut profiter de cette circonstance pour modifier les limites de la commune du côté de Botz et attribuer à la ville de Laval, comme elle l'a instamment demandé, la partie située entre le ruisseau Saint-Étienne et la Brochardière ; les protestations des Changéens empêchent cette « *annexion* ».

Mais, depuis la construction du chemin de fer de Paris à Rennes en 1855, de nombreuses habitations se construisent dans les quartiers de Botz et de Saint-Étienne. La population en forte augmentation dans cette partie de Changé trouve certains inconvénients au point de vue civil et au point de vue religieux, par suite de l'éloignement de la mairie et de l'église situées à 4 kilomètres, et de la difficulté des chemins pour y accéder.

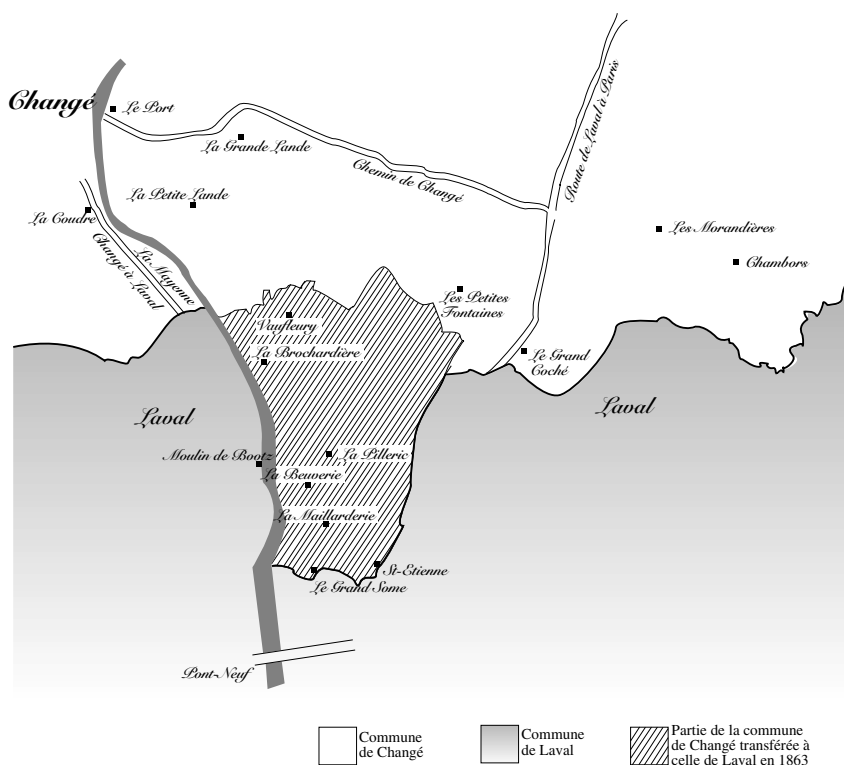
Une loi du 2 mai 1863 prononce l'annexion à la commune de Laval – en plus des communes d'Avesnières et de Grenoux – des



Courbe de la population au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (et jusqu'en 1931).

quartiers de Botz et de Saint-Étienne, ainsi que d'un certain nombre de closeries, métairies et villages sur la rive gauche de la rivière ; dans la partie traversée par la route Laval-Ernée, la commune de Changé perd aussi une partie de son territoire et reçoit par contre une portion de l'ancienne commune de Grenoux.

En définitive, Changé abandonne presque 140 hectares et en reçoit 87. La population, qui était de 2 400 habitants environ avant l'opération, tombe à 1 824 habitants, au recensement de 1878.



## LES ÉCOLES

Afin de favoriser l'enseignement, Monsieur d'Elva complète de ses deniers personnels les fonds recueillis par la vente de landes communales pour construire, en 1821, une école congréganiste de filles (rue des Chênes-Secs) qui est confiée à deux sœurs d'Evron.

En 1835, il donne le terrain pour la construction d'une école laïque de garçons avec maison du maître et une salle pour les réunions du Conseil.

L'instruction primaire a été rendue obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans par une loi de 1882.

L'enseignement est sans doute de qualité car, à la fin du siècle, dans un document à caractère officiel, un instituteur de Changé écrit que lors des opérations « *de tirage au sort* », on recense seulement 3 % d'illettrés parmi les jeunes gens de 20 ans.

En 1889, s'il n'y a que 62 enfants à fréquenter les écoles de Changé pour une population de 1 545 habitants, il faut dire qu'en raison de la conformation de la commune, beaucoup d'enfants changéens vont à l'école à Saint-Ouen, Le Genest, Grenoux, Laval et au hameau de la Marpaudière en Saint-Germain-le-Fouilloux.

## DEUX CALVAIRES INTÉRESSANTS

La belle croix hosannière du cimetière, avec au bas du fût, une console pour lire l'évangile, était utilisée lors des processions (Rogations, fêtes-Dieu, Rameaux).



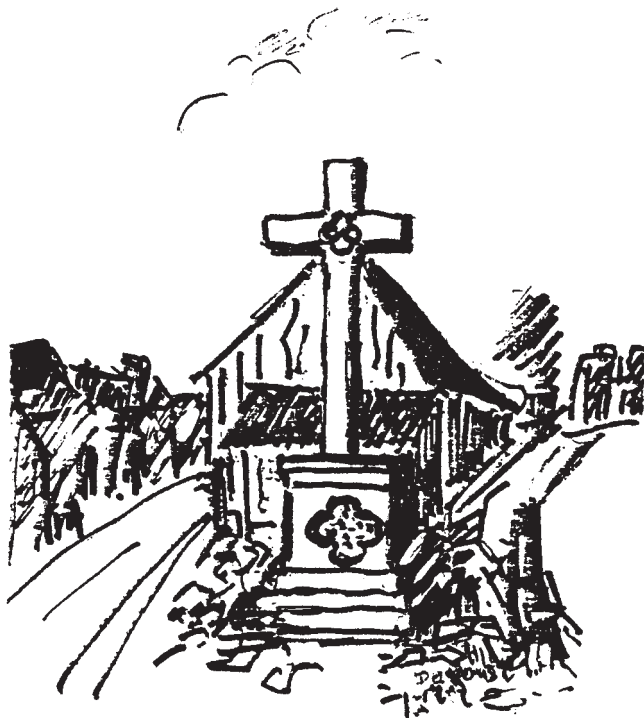
*Croix hosannière  
du cimetière.*

La construction remonte probablement au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le calvaire de la rue des Chênes-Secs a été élevé en exécution du vœu prononcé en janvier 1871 par les habitants de Changé

implorant la protection divine face à l'armée prussienne qui avançait dangereusement dans la région.

Ce calvaire, démonté en 1994 pour permettre l'aménagement d'un mini-parking, sera remonté dans un lieu qui n'est pas encore défini.



*Calvaire de la rue des Chênes Secs.*

## LES ROUTES

Le XIX<sup>e</sup> siècle est l'époque des grandes réalisations routières.

A Laval, le Pont-Neuf a été inauguré en 1812, puis on a aménagé le centre ville, construit des quais rectilignes ainsi qu'un réseau de rues nouvelles.

Quant au chemin de fer Paris-Brest, il est utilisé depuis 1855.

La liaison Laval-Mayenne s'effectue correctement par la « *route royale* » qui a été construite dès 1735.

Par contre, avant 1850, les chemins d'accès à Changé sont détestables et le conseil municipal est constamment préoccupé par cette situation.

Le parcours de Laval à Changé par la rive droite est très difficile. Il faut sortir de la ville par la rue étroite de Sainte-Catherine, gravir les rochers de la Gaucherie, passer par la Croix-de-la-Gaule, les buttes de la Chauminette, et descendre au village de Pritz par un côté dangereuse, puis remonter par le chemin escarpé de la Coudre pour déboucher dans le bourg par un passage encaissé (qui existe encore) le long de la Châtaigneraie.

Le percement du rocher du Saut-Gautier – vraisemblablement vers 1860-1870 – apporte une amélioration considérable dans la dernière partie du parcours en permettant d'accéder au bourg sans avoir à emprunter les pentes périlleuses de la Coudre qui, écrit-on, présentent un « *danger constant pour les attelages qui les parcourent* ».

Mais d'où vient donc le nom de Saut-Gautier ? D'une ancienne légende qui dit qu'à une époque reculée, un certain Gautier, par folie d'amour, s'est jeté du haut des rochers et s'est tué.

L'aménagement de la rue du Vieux-Saint-Louis est postérieur.



*Le passage du Saut-Gautier fin du siècle  
(photographié en 1903).*

L'accès de Changé à Saint-Jean-sur-Mayenne est en très mauvais état. Un seul pont existe sur les ruisseaux qui coulent entre ces deux communes. De grosses pierres disposées en chapelets servent aux piétons pour les franchir à moins que « *les pluies abondantes ne rendent le passage impraticable* ».

Le chemin de grande communication n° 4 de Laval - Changé - St-Jean est ouvert en 1855 ; son embranchement de Changé à St-Germain est déjà en service depuis 3 ans.

Pour aller aux Chênes-Secs, il n'y a pas de route praticable. Les piétons sont obligés de suivre les sentiers tracés à l'intérieur des champs et, dans l'hiver, les chevaux eux-mêmes ont peine à se tirer des boues et ornières profondes.

Un chemin convenable est ouvert en 1865.

Le chemin du bourg à la Croix-du-Thuré existe de temps

immémorial, mais il est tortueux, mal entretenu, et rend peu de services.

Dès 1850, le conseil municipal demande à « *l'agent voyer* » d'étudier l'élargissement et l'empierrement de la voie, à réaliser par tronçons.

Elle sera terminée et classée comme « *chemin vicinal ordinaire* » en 1872.

Les habitants de la rive gauche ne sont pas plus heureux. Ils n'ont à leur service aucun chemin digne de ce nom. L'accès à la rivière où il faut prendre le bac est en si mauvais état que le nom de « *chemin d'enfer* » lui a été donné. Une certaine amélioration est apportée par l'ouverture, vers 1850, d'une voie dite « *chemin de Niaffles* » reliant Changé à la route de Mayenne par les landes de Botz, mais cette voie n'ayant point de débouché vers le bourg est peu fréquentée. Elle ne sera vraiment utilisée qu'après la construction du pont de 1872.

La route de Laval à Changé par Botz – que l'on appelle encore parfois « *la vieille route de Changé* » – décidée en 1866, est terminée en 1877.

L'ancien chemin de Laval à Ernée par la Marpaudière traversait à gué le ruisseau qui débouche du petit plan d'eau actuel (plan d'eau du Chemin-Vert). Il venait de Laval par les voies qu'on appelle maintenant rue de la Fuye et rue de Bel-Air.

La commune de Changé, située aux portes de Laval, était restée longtemps déshéritée. La construction des routes permit son désenclavement et aida grandement l'agriculture à se développer en permettant le transport des marchandises autrement qu'à dos de cheval.

Toujours à propos de communications, terminons par une anecdote : dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune refuse l'établissement du bureau de poste qui lui a été proposé, parce qu'elle n'en voit pas l'utilité ; il est vrai qu'à cette époque



elle est desservie par le bureau de Laval avec deux distributions par jour, dimanche excepté, et une « *levée* » dans la boîte à lettres assurée trois fois dans la journée, avec la possibilité supplémentaire de remettre les lettres au « *courrier* » d'Andouillé qui passe dans le bourg de Changé vers 21 heures.

**Notes :**

« *Territoire de laisser-courre* » : territoire où le maître d'équipage découplait (détachait les chiens pour les laisser poursuivre le gibier).

« *Village* » : mot mayennais pour désigner un hameau.

« *Tirage au sort* » : jusqu'à la loi de 1905 sur la conscription, le tirage au sort désignait les jeunes gens qui devaient partir au service militaire (ils avaient « *tiré un mauvais numéro* ») et ceux qui ne partaient pas.

« *Agent-voyer* » : fonctionnaire des Ponts et Chaussées (ancêtre de l'ingénieur des travaux publics).

VI

LE  
XX<sup>e</sup> SIÈCLE



## DE 1900 À 1930

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État ; de nombreuses opérations d'inventaires des biens d'Église consécutifs à cette loi ne peuvent se faire qu'à la suite de crochetages, sous la protection de la troupe et des gendarmes à cheval. En Mayenne, sur 599 inventaires effectués, 375 s'accompagnent d'incidents notables.

A Changé, l'inventaire ne peut avoir lieu à la date prévue, le 7 avril 1906, en raison de la présence autour de l'église d'une foule hostile à l'opération et doit être reporté.

Pendant plusieurs décennies, les questions religieuses et scolaires seront au cœur de la vie publique.

Pour nos populations locales, les années 1900 sont loin d'être la « *Belle Époque* » telle qu'on a l'habitude de nous la montrer dans le décor de la vie bourgeoise des villes.

Paysans, artisans, petits commerçants et ouvriers doivent accepter les difficultés d'un labeur quotidien peu rétribué et prolongé ; une loi de mars 1900 a « *limité* » la durée de travail des salariés à 11 heures par jour pour les femmes et les enfants !!! C'est en 1906 qu'est votée la loi instituant le repos hebdomadaire obligatoire.

Les congés annuels sont inconnus, les retraites également.



*Beaux habits  
lors d'un mariage  
vers 1900.*

La nourriture est frugale (soupe, pain, pommes de terre, peu de viande à part le porc) ; les distractions sont peu nombreuses en dehors des réjouissances locales (veillées, noces, fêtes des « *batteries* », cavalcades fleuries, et la foire des Angevines à Laval particulièrement fréquentée et riche en attractions de toutes sortes).

Les événements religieux (Pâques, Noël, processions, baptêmes, communions, etc.) sont très suivis.

Beaucoup de miséreux parcourent nos campagnes : petits col-porteurs, chineurs, vagabonds et mendiants ; cette situation conduit les autorités à créer en 1902 à Laval, quartier des Fourches, une prison cellulaire, ainsi qu'un dépôt de mendicité et d'assistance par le travail.

Les instituteurs soulignent que la fréquentation des écoles est assez bonne, sauf pour certains enfants de familles pauvres qui sont utilisés à de menus travaux et qui, par suite, voient l'année

scolaire commencer mi-novembre et se terminer dès le mois de juin au lieu du 31 juillet.

Bien que la population communale ne dépasse guère 1 500 habitants en 1900, le bourg – 300 habitants – est très actif.

Noms des communes	Population totale de la commune.	Population agglomérée au chef-lieu	Superficie de la com. en hectares
15. Lannay-Villiers.....	362	40	1.083
16. Saint-Isle.....	180	117	301
<b>3. Canton de Laval-ouest.</b>			
(5 communes plus une partie de la commune de Laval ; 23.478 habitants ; 42.980 hectares).			
1. Laval-ouest.....	17.563	16.777	(2)
2. St-Berthevin.....	1.621	990	3.178
3. Changé.....	1.544	301	3.486
4. Abouillé.....	1.140	356	2.987
5. St-Jean-sur-Mayenne.....	858	236	1.781
6. St-Germain-le-Fouilleux.....	752	234	1.548
<b>4. Canton de Laval-est.</b>			
(6 communes plus une partie de la commune de Laval ; 48.287 habitants ; 45.399 hectares).			
1. Laval-est.....	12.793	11.795	3.352(2)
2. Entrammes.....	1.202	460	2.613
3. Nuillé-sur-Vicoin.....	1.132	482	2.359
4. L'Huisserie.....	962	292	1.472
5. Montigné-le-Brillant.....	849	148	1.738
6. Astillé.....	743	186	2.073
7. Courbeville.....	576	117	1.782

*Population au début du siècle  
des communes proches de Laval.*

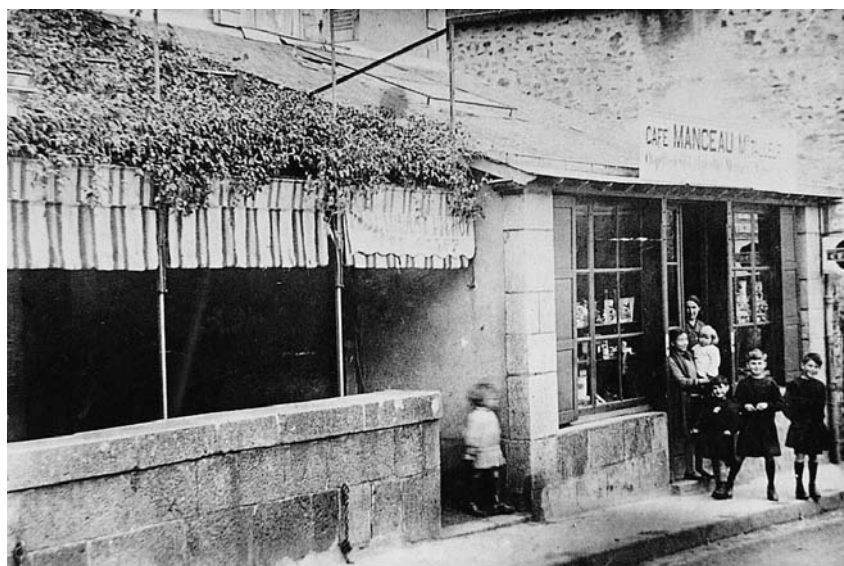
Comme dans chaque commune rurale, on y voit de nombreuses boutiques de petits commerçants : boulangers, charcutiers, bouchers, épiciers, restaurateurs, une bonne vingtaine de débitants de boissons, dont environ quinze dans l'agglomération, le reste dans les hameaux (les débits de boissons étaient des lieux de rencontres).

Les petits artisans sont également très nombreux : tonnelier, forgeron maréchal ferrant, charron, menuisier, cordonnier, sabotier, bourrelier, maçon, couturière, tailleur, modiste, « *ressier* ». La rue du cimetière (actuellement rue du Centre) compte, à elle seule, huit à neuf boutiques.

Rue des Chênes-Secs se trouve le hongreur (qui soigne les animaux malades). C'est également dans cette rue que, près de l'école des filles, un patronage accueille les jeunes gens et a réussi à former une fanfare de 25 à 30 musiciens.



*Café "A la promenade" au début du siècle.*



*Café rue du cimetière.*



*Chez le maréchal-ferrant.*



*Chez le bourrelier.*



*Rue du cimetière en 1913.*





*Voitures à chevaux près de l'église.*





Dans les rues circulent des voitures à chevaux qui sont particulièrement nombreuses les jours d'enterrement.

Les chevaux, très nombreux, étaient absolument indispensables.



*Carriole vers 1920.*

On peut se faire une idée de la société paysanne au début du siècle, à la lecture d'un bail de la ferme d'Ardenne datant de 1904, dont les extraits suivants sont assez significatifs.

**Notes :**

– Le « ressier » était le vannier qui fabriquait des « resses », ces grands paniers rustiques à deux poignées.

- 1<sup>o</sup> Le sieur Pineson paiera tous les impôts et contributions ordinaires et extraordinaires mis ou à mettre sur ladite métairie de Ardennes ou Hardennes. Il paiera également la prime annuelle due à la Compagnie d'assurances contre l'incendie "la mutuelle du Nord".
- 2<sup>o</sup> Il se fournira de semences, instruments agricoles et bestiaux en quantité nécessaire pour la bonne exploitation de la dite métairie, il se fournira d'un pressoir et d'un pile-pommes, de ardes pour les toits à pores, la métairie n'en possédant pas.
- 5<sup>o</sup> Il fera faire chaque année, à ses frais, sans être quitte de réparations locatives, dix journées d'ouvriers maçons charpentiers ou couvreurs.
- 7<sup>o</sup> Il tiendra gratuitement la soupe aux ouvriers de toute profession qui seront employés sur le lieu.
- 8<sup>o</sup> Le preneur devra entretenir convenablement pendant toute la durée du bail une pépinière d'au moins six cents plants sains et propres à devenir arbres de bon rapport.
- 9<sup>o</sup> Il réparera à ses frais les brèches faites par les arbres que le bailleur pourra faire abattre.

Extraits d'un bail rural de 1904.



*L'enceinte de la ferme d'Ardennes (jusqu'en 1945).*



*Charretée de foin (1902).*

Au chapitre des moyens de communication n'oublions pas le sympathique « *petit train* ».

Depuis 1883, le conseil municipal était favorable au passage d'une ligne de chemin de fer dans la commune, sur la rive gauche de la rivière (afin d'éviter que le train ne fasse peur aux chevaux sur la route très fréquentée de Saint-Jean).

La Mayenne possède trois lignes de tramways qui sont :

1<sup>o</sup> La ligne de **Laval à Saint-Jean-sur-Erve** par Bonchamp, **Argentré**, Soulgé-le-Bruant, Nuillé-sur-Ouette, Saint-Georges-le-Fléchard, **Vaiges** et **Saint-Jean-sur-Erve** (1) ;

2<sup>o</sup> La ligne de **Laval à Landivy** par Changé, Saint-Jean-sur-Mayenne, Montfours, **Andouillé**, Saint-Germain-le-Guil-laume, Chailland, **Ernée**, Larchamp, Montaudin, Saint-Mars-sur-la-Futaie, Pontmain et **Landivy** ;

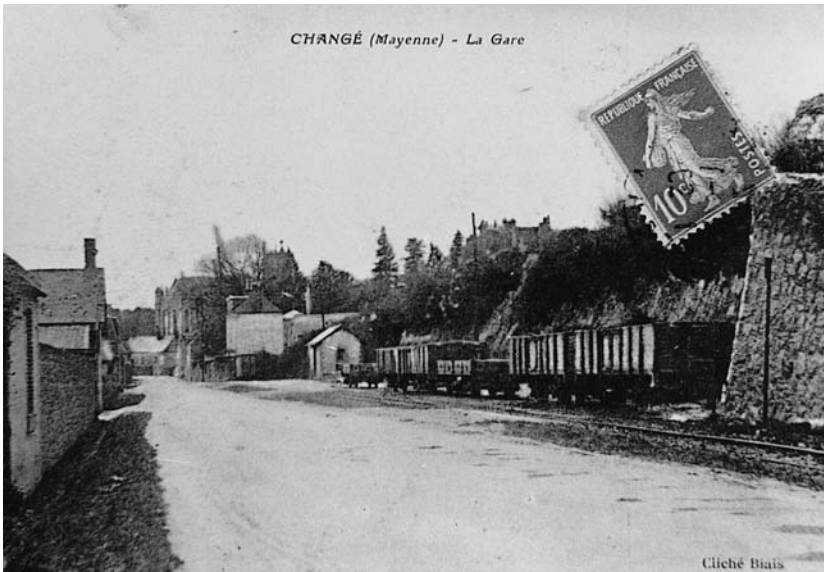
3<sup>o</sup> La **ligne de Landivy à Mayenne** par Fougerolles, la Dorée, Lévaré, Hecé, **Gorron**, Brécé, Saint-Mars-sur-Colmont, **Oisseau**, Parigné et **Mayenne**.

(La première ligne des tramways a été inaugurée dans le département au mois de mai 1900 (Laval à Saint-Jean-sur-Erve).

*Tramways en Mayenne  
(extrait livre scolaire 1905).*

De 1898 à 1900, de multiples arrêtés municipaux publiés « à son de trompe et de caisse », et de nombreuses procédures d'expropriations préparent la mise en service, en 1901, – et sur la rive droite – d'un réseau à voie étroite du chemin de fer départemental Laval - Landivy (67 500 km) comportant sur la commune de Changé une halte à Tivoli, une gare avec quai d'embarquement dans le bourg, en bordure de la route de Saint-Jean (avec en face le café de la Gare !) et une halte à Beauséjour.

Un certain nombre de Changéens se souviennent fort bien de ce pittoresque « *tacot* », dont la bruyante locomotive tirant quatre ou



*Convoi de marchandises près de la gare de Changé.*



*La sortie du tramway de la gare de départ à Laval.*

cinq wagons se permettait parfois de dérailler dans les courbes de la traversée du bourg.

Les convois étaient lents et l'on raconte que de jeunes resquilleurs réussissaient sans danger à prendre et à quitter le train en marche.

Son exploitation a cessé le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

Le confort domestique et les installations publiques sont rudimentaires.

En 1902 on installe l'éclairage du bourg au gaz acétylène ; le garde champêtre est « *préposé à l'allumage et à l'extinction des becs des 9 lanternes de ville* » en cuivre.

L'éclairage domestique se fait, lui aussi, à l'acétylène, ou à la bougie ou à la lampe à pétrole.

Puis, en 1907, le conseil municipal autorise la Société Energie de l'Ouest à éclairer à l'électricité « *les particuliers de la Commune qui lui en feraient la demande* ».

Mais il faudra attendre 1926 pour que les édiles changéens sollicitent une électrification généralisée du bourg qui, disent-ils, « *est susceptible d'être desservi isolément par l'établissement d'une ligne directe entre Laval et Changé* ».

La demande est renouvelée en 1928 et la construction du réseau confiée en 1930 à la Société de Distribution d'Energie de l'Ouest.

L'électrification des écarts ne sera entreprise qu'à partir de 1949.

En 1904, la municipalité avait refusé la création d'un bureau de poste, et en 1909, celle de l'installation d'un téléphone, la commune étant jugée « *avantageusement desservie par la Poste de Laval et les Chemins de Fer Départementaux* ».

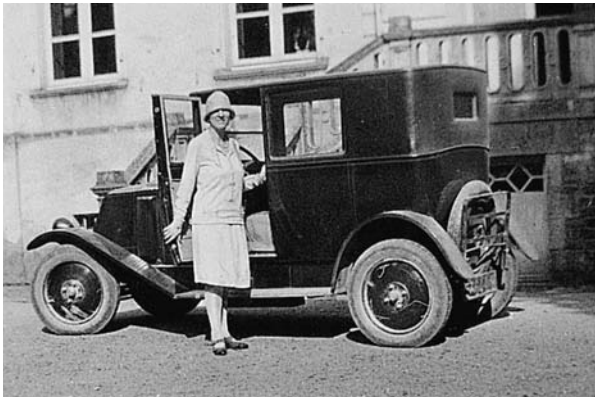


Mais, sous la pression d'un bon nombre d'habitants, le projet d'installation d'un bureau téléphonique est accepté en 1913. Il semble bien qu'elle ne put avoir lieu qu'après la guerre, en 1921, vraisemblablement.

Trottoirs et caniveaux dans la traversée du bourg datent de 1910.

L'agglomération est traversée de temps en temps par des troupeaux encombrants qui rendent parfois la circulation malaisée, à tel point qu'en 1930 le conseil municipal émet le vœu qu'un gendarme soit délégué à la surveillance du carrefour de l'église et du pont le samedi après-midi (jour de foire à Laval) « *en raison de l'intensité de la circulation* ».

Par contre, les voitures automobiles sont très rares ; en 1925, on en comptait seulement trois dans la commune.



*L'automobile "du château" en 1927.*

La famille d'Elva jouissait, peut-être depuis longtemps déjà, d'un confort bien particulier : elle avait fait creuser dans la Châtaigneraie une sorte de cave où elle entreposait des blocs de glace prélevés en hiver dans la rivière gelée, et qui permettaient la

conservation relativement prolongée de différentes denrées, de gibier notamment.

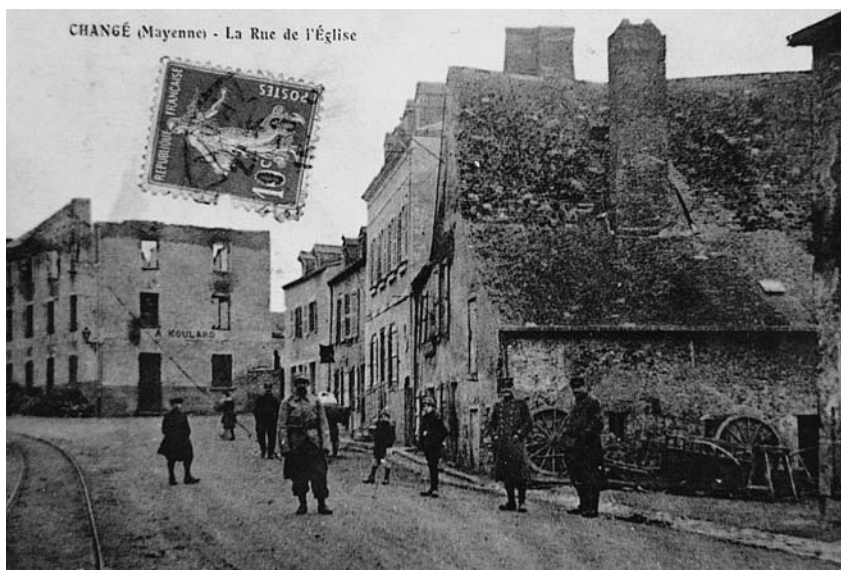
L'entrée de ce souterrain a été murée pour éviter des accidents.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle connaît aussi des événements tragiques.

Début août 1914, la mobilisation générale appelle les hommes à la guerre, celle qui allait être la plus meurtrière et la plus dévastatrice que l'histoire ait jamais enregistrée.

Pendant quatre longues années, il va falloir parer au plus pressé et compenser la formidable réduction de la main-d'œuvre masculine par un travail acharné des femmes et des vieillards.

A Changé, en 1914, des unités françaises sont cantonnées dans le bourg, avec une infirmerie rue des Chênes-Secs près de l'école.



*Après l'incendie de l'hôtel Moulard.*



C'est pendant la guerre qu'un incendie ravage un hôtel situé entre l'hôtel des Voyageurs et le carrefour de la boulangerie.

Des soldats américains stationnent dans la commune de 1917 à la fin des hostilités.

Six jours après l'Armistice, le conseil municipal adresse ses félicitations aux Armées de la France et des Alliés, et l'hommage de sa profonde reconnaissance au président du Conseil Clemenceau et au maréchal Foch.

Le 15 août 1920, il décide d'ériger un monument « *digne des morts de la Commune* » dont le nombre atteint 71. Ce monument est inauguré au mois de septembre 1920 dans la ferveur religieuse et patriotique.



*Inauguration du monument aux morts en 1920.*

## « LES ANNÉES TRENTE »

La routine d'une agriculture, qui n'avait connu que très peu de changements depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, va subir, après la fin de la guerre 1914-1918, l'influence d'une transformation généralisée des mœurs, des goûts, des habitudes, transformation due surtout à la vie des agriculteurs dans les tranchées au contact des citadins.

De la disparité entre ville et campagne naît un malaise paysan accélérant l'exode rural, et c'est en 1931 que la population chagnéenne est la plus faible.



*Scène de battage en 1930.*

Pendant ce temps les rues du bourg ont légèrement changé : quelques rares boutiques disparaissent, les voitures automobiles sont un peu plus nombreuses.

Ce n'est pas avant 1934 que le goudronnage du bourg est demandé par les habitants qui « *pendant l'été, ne peuvent plus laisser ni portes ni fenêtres ouvertes à cause de la poussière* », et 1936 pour celui des routes de Saint-Berthevin, les Chênes-Secs, et Saint-Germain-le-Fouilloux « *en raison d'une circulation sans cesse accrue* ».

Changé est déjà un agréable lieu de promenade pour les Lavallois, et, le dimanche, de nombreux bateaux à rames sillonnent la rivière.

Dans quelques bistrots les promeneurs peuvent prendre une collation ou déguster une friture de petits poissons.

Après les horreurs de la grande guerre, on tente de retrouver une vie meilleure ; mais hélas la paix se trouve menacée bien vite : apparition du fascisme en Italie dès 1921, agitation d'Hitler en Allemagne à partir de 1925, sa nomination comme chancelier du Reich en 1933, la guerre civile en Espagne en 1936.

Fin 1937, quatre familles espagnoles (environ 15 personnes, essentiellement des enfants, femmes, vieillards) viennent se réfugier à Changé, fuyant les Asturies déjà tombées aux mains des troupes rebelles de Franco.

Elles sont hébergées dans plusieurs maisons libres de la rue du Centre et aiment se regrouper chaque soir près du lavoir.

Elles ont séjourné dans la commune jusqu'en 1944.

## **PÉRIODE 1939-1945 : LA GUERRE, L'OCCUPATION ET LA LIBÉRATION**

Début septembre 1939, l'Europe se trouve à nouveau plongée dans un conflit généralisé. Beaucoup d'hommes sont mobilisés et doivent quitter famille et travail pour rejoindre les unités d'affectation. Dès les premiers mois de la guerre, des troupes du Génie construisent à la Blanchisserie des baraquements en bois (qui n'existent plus depuis 1994) destinés, dit-on, à stocker, en cas de besoin, des matériels fabriqués dans des usines de Laval travaillant pour la Défense nationale. Elles creusent aussi des tranchées au bas de la butte de la Coudre.

D'autres militaires construisent des hangars au Grand-Joinné où sont fabriquées pelles et pioches destinées à l'armée. Ces hangars seront démolis plus tard par les Allemands lors de l'occupation.

Au printemps de 1940, des soldats anglais stationnent à leur tour dans la commune.

Puis, l'armée allemande ayant porté ses premiers coups, c'est un lamentable cortège d'environ 180 000 réfugiés, venant notamment de l'Aisne, qui va être accueilli en Mayenne, de la mi-mai à la mi-juin 1940. De nombreuses familles sont hébergées à Changé.

Et, le 17 juin 1940, la Wehrmacht, venant d'Alençon, entre dans les principales villes du département, sans d'ailleurs faire usage de ses armes, les troupes françaises s'étant repliées le 15.

Le désordre et la confusion sont indescriptibles : les transports publics s'arrêtent, l'économie est totalement désorganisée, les services administratifs déménagent, des immeubles sont abandonnés et parfois pillés (à Tivoli, par exemple, l'usine de fabrication de conserves de charcuterie).

Les Allemands s'installent en maîtres pour une longue période d'occupation.

Au cours de cette sombre époque de l'histoire de France, tous les produits de première nécessité sont rationnés (alimentation, textiles, chaussures, pneus, carburants, etc.) ou disparaissent totalement, remplacés par des « *ersatz* » (produits de remplacement) de mauvaise qualité. Les quelques rares voitures automobiles autorisées à circuler s'équipent au gazogène (gaz de bois ou de charbon).

3 K S N° 1909

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

**CARTE SPÉCIALE  
DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES TEXTILES  
POUR LAYETTE**

Délivrée le 1<sup>er</sup> Décembre 1961  
par la Mairie de Châteauneuf-de-France  
à Mme .....  
Profession : .....  
Née le 10 Mars 1908  
à (Châteauneuf-de-France)  
Adresse complète : .....  
Carte spéciale d'alimentation N° 3184 délivrée  
par la Mairie de Châteauneuf-de-France

Carte provisoire de vêtements et articles textiles  
N° 23 délivrée par la Mairie de Châteauneuf-de-France

Voir au dos les instructions générales  
J. 57197-41

*Carte de rationnement  
pendant l'occupation allemande.*

Les autorités procèdent à de nombreuses réquisitions de logements, denrées, animaux.

Baucoup de familles ont recours au ravitaillement clandestin ; certains en profitent pour faire du « *marché noir* ».

L'insécurité est le lot quotidien : les services de police allemands surveillent, arrêtent, emprisonnent, déportent.

Il y a des collaborateurs, il y a des résistants.

Les jeunes Français sont tenus de travailler pour l'occupant (service de travail obligatoire) en Allemagne, ou en France dans l'entreprise Todt qui construit le célèbre « *mur de l'Atlantique* ».



*Carte du travail obligatoire.*

Beaucoup d'appelés refusent de partir et préfèrent se cacher en campagne ou « *prendre le maquis* » dans les organisations de résistance.

L'information est totalement dirigée.

De très nombreux soldats français sont prisonniers en Allemagne, et les seules fêtes de l'époque sont des kermesses organisées au profit de ces malheureux.

A Changé, la cohabitation entre Français et Allemands semble s'être réalisée sans trop de heurts. La vie quotidienne y est forcément affectée par la présence de l'occupant, mais, dans une com-

mune agricole, personne ne souffre beaucoup des mesures officielles de rationnement alimentaire.

Il y a lieu néanmoins de rappeler et de déplorer l'arrestation, la déportation, et le décès au camp de Dachau en février 1945 d'un résistant (âgé de 33 ans) originaire de Changé.

Il était domicilié dans le sud de la France où il fut arrêté, mais avait, au cours de l'occupation, fait revenir à Changé, ses enfants et son épouse, également originaire de la commune.

Il est une des cinq « *victimes de la guerre* » de Changé dont les noms figurent sur le monument aux morts.

Les occupants ont casé hommes de troupe et chevaux dans des fermes près du bourg et dans les communs du château près de l'église, que la famille d'Elva a quitté en 1939, ainsi que dans les baraquements construits entre le château et la rivière. Les officiers sont hébergés dans les différents châteaux de la commune.

Dès l'arrivée de l'envahisseur à Changé, un état-major est installé dans le château du bourg qui est aussitôt l'objet d'un pillage par les officiers allemands. Tapisseries d'Aubusson, meubles de style, belle vaisselle et argenterie disparaissent pendant que de nombreux papiers et documents divers sont jetés par les fenêtres et brûlés.

Pendant un certain temps, des éléments de l'armée française (marocains) sont prisonniers au patronage de l'école privée, rue des Chênes-Secs.

Dans les premiers mois de 1944, des officiers de l'armée de l'air allemande arrivent au Cottage, route de Saint-Jean. Ils auraient participé aux travaux de mise au point des fusées destinées à bombarder l'Angleterre.

L'organisation paramilitaire Todt avait d'ailleurs effectué d'importants travaux de terrassement près des Landes, pour, croit-on,



établir une piste d'envol pour avions ou une base expérimentale de lancement de fusées.

Les Alliés, débarqués sur la côte française le 6 juin 1944, ne leur laisseront pas le temps de poursuivre leur œuvre et bombarderont le secteur des Landes.

De violents combats se déroulent en Normandie, puis se rapprochent, lentement mais sûrement, de notre département.

En juillet, les Anglais procèdent, sans d'ailleurs atteindre leur but, à un bombardement de nuit, précédé de fusées éclairantes, du pont de Changé, et au mitraillage du Cottage.

C'est à cette époque, que les bombardements rendent inutilisable le viaduc de Laval et détruisent les installations voisines : baignades dans la rivière et ancienne usine des eaux.

C'est aussi quelques jours avant la libération de la commune qu'une malheureuse changéenne, qui nettoyait les vitres des fenêtres du café de la Promenade, est tuée par balle, sans doute lors d'un accrochage entre avions allemands et avions alliés.

Le 30 juillet, les Allemands préparant leur retraite font sauter le pont après avoir ordonné l'évacuation des maisons voisines. La déflagration est si violente que les vitraux de l'église sont pulvérisés, ainsi que les fenêtres du château et celles de nombreuses maisons, et que des pierres et des morceaux de fonte du pont sont projetés à plusieurs centaines de mètres.

Le samedi 5 août, le communiqué officiel signale que les troupes américaines arrivent dans le nord de la Mayenne.

Chacun comprend que la libération est proche ; c'est l'espoir... mais aussi l'angoisse !

En réalité, les Alliés sont plus près et, dans la soirée du 5, les



premières colonnes de la 3<sup>e</sup> armée du général Patton atteignent déjà les Chênes-Secs ; ils envoient même une patrouille de reconnaissance sur les hauteurs du Defay.

Après quelques escarmouches, la nuit est tranquille.

Les Américains engagent sérieusement les combats le matin du dimanche 6 contre les éléments de la 17<sup>e</sup> Division de SS Panzer Grenadier (Division « *Gotz von Berlichingen* ») chargés de faire front pour protéger la retraite de la Wehrmacht.

Toute la matinée, des obus américains tombent vers Ardennes (25 obus de 105 dans le même champ) et la Roche, où les Allemands essayent de résister avec deux chars.

Les combats vont être de courte durée puisque les Américains, venant de la Croix-de-Thuré, arrivent au bourg vers 14 heures, avec fantassins, jeeps, automitrailleuses AM 8, chars légers M5 et chars Sherman.

Bien entendu, la joie des Changéens est immense, et, spontanément, les fenêtres des maisons se garnissent de drapeaux tricolores et aux couleurs des Alliés, pour fêter l'événement tant attendu.

Il y a eu peu de dégâts matériels : une maison légèrement touchée rue des Chênes-Secs, et une épicerie totalement détruite qui se trouvait rue du Centre, devant l'immeuble portant actuellement le n° 16.

Des chars américains gagnent alors les buttes route de Saint-Jean et celles de Tivoli ; ils harcèlent l'ennemi replié vers le champ de courses de Laval ; la DCA allemande (la Flak) de Laval et de Bonchamp riposte.

Vers 17 heures, le calme est totalement revenu à Changé. La libération de Laval n'a pas demandé beaucoup plus de temps, et à la même heure, la dernière colonne d'artillerie allemande a été pilonnée et complètement anéantie entre Laval et Bonchamp par l'aviation alliée.



*L'épicerie de la rue  
du cimetière  
détruite à la Libération.*

Les Américains posent rapidement un pont métallique sur des bateaux pour faire franchir la rivière à leur impressionnant matériel.

La guerre va se poursuivre, mais loin de chez nous.

Pourtant, 7 jours après la libération, on signale un petit incident : des Américains qui se baignaient vers le Saut Gautier essuient quelques coups de feu ; ils découvrent alors 8 ou 9 soldats allemands camouflés, depuis une semaine, dans le petit taillis près de la Mayenne à proximité de la Porterie ; un des Allemands est tué, les autres sont capturés.



*Pont provisoire américain.*

En raison du danger causé par les bombardements de Laval au cours des derniers temps de l'occupation, des Lavallois étaient venus se réfugier dans les baraquements de la Blanchisserie.

On apprendra dès la libération que des résistants de l'usine Borel de Laval qui fabriquait pour les Allemands du matériel d'aviation, avaient détourné du « *capital de l'occupant* » 15 tonnes de lingots d'étain qu'ils avaient dissimulés sous les planches de ces baraquements et ceux des bâtiments de l'ancienne usine de la Blanchisserie au bord de la rivière.

Au cours de la période 1939-1945, dix Changéens ont trouvé la mort par faits de guerre : cinq « *morts pour la France* » et cinq « *victimes de la guerre* ».

Leurs noms sont gravés dans la pierre du monument aux morts.

## L'APRÈS-GUERRE

Au cours des premières années de l'après-guerre, la situation économique laissant à désirer, le rationnement « *du temps de l'occupation* » subsiste.

La paix retrouvée, le conseil municipal va reprendre l'aménagement de la commune qui avait été suspendu pendant l'occupation.

Au mois d'octobre 1945, on envisage d'aménager un terrain de football, mais devant les difficultés rencontrées pour obtenir une location, le conseil municipal décide de surseoir à l'opération, d'autant plus facilement qu'il estime que la commune doit « *faire face à des dépenses plus indispensables* ».

En 1951, le conseil municipal vote, pour la première fois, une subvention à la Société sportive changéenne créée en 1949, pour qu'elle aménage un terrain de sports.

Au fil des années, les joueurs de football devront évoluer dans des lieux différents : la Fonterie, les Sablons (près des actuelles salles de sports), au-delà de la carrière de sable non loin de l'écluse de Belle-Poule, puis sur le terrain où se trouvent maintenant les Ets Chapin.

Le grand terrain municipal actuel date de 1977.

En 1948, il est décidé que le terre-plein de l'ancienne gare, route de Saint-Jean-sur-Mayenne, sera mis gratuitement à la disposition des joueurs de boules au titre de terrain communal de jeux et de sports.

En 1949, on projette de construire, sur ce même terre-plein, une salle communale des fêtes de 32 m sur 7 m, mais l'idée est bien vite abandonnée car le terrain en question, déjà utilisé pour les jeux de boules, sert également de lieu de stationnement pour les « *nomades* », de parc à voitures automobiles, éventuellement de terrain de camping, et qu'il est, au surplus, une fois par an, occupé par les baraques foraines pour la fête communale.

C'est aussi en 1948 que le corps des sapeurs-pompiers (créé en 1861) abandonne son antique pompe à bras et se voit doté d'une moto-pompe.

En matière de sports et loisirs, la grande attraction changéenne, c'est de toute évidence de 1947 à 1954, la baignade – officiellement « *établissement de bains scolaires et publics* » – située dans la rivière, rive gauche, entre les ruines du pont et la passerelle de bois.

Cette baignade privée appartient d'abord à un particulier, puis, plus tard, à l'association des Sauveteurs mayennais. Elle est très fréquentée, notamment par les Lavallois, qui n'ont pas une telle installation dans leur ville. Des fêtes nautiques et des matchs de water-polo s'y déroulent.

Mais, ce n'est pas toujours du goût de tout le monde et, en 1949, le conseil municipal doit défendre de plonger du haut de la passerelle (d'ailleurs hors des limites de la baignade) pour ne pas effrayer « *par le bruit inattendu* » les attelages qui traversent.

En ce qui concerne l'adduction d'eau courante, les conseillers municipaux commencent à l'évoquer en 1954, mais c'est pour la refuser « *en raison des charges de l'électrification rurale* » et décident tout bonnement... l'acquisition d'une pompe aspirante à installer dans le bourg. Elle complétera le « *réseau* » des trois ou quatre fontaines de l'agglomération.

Pour le confort et l'environnement il faut signaler qu'à partir de 1951 les habitants sont invités à déposer leurs ordures dans le chemin creux près de la Châtaigneraie, où elles sont « *relevées* » tous les quinze jours pour être transportées dans une carrière. Un peu plus tard, on décide le ramassage à domicile, le premier lundi de chaque mois, avec le cheval et le tombereau du cantonnier.



*La baignade.*



*La "passerelle" un jour de fête nautique.*





*Fontaine près du monument aux morts.*

Quant au château, que les propriétaires n'ont pas réintégré après le départ des Allemands, il va être au centre de nombreuses discussions.

En 1945-1946, le château est mis à la disposition du ministère des Prisonniers, Déportés, Rapatriés, qui y installe une antenne médicale où sont hébergés et soignés les convalescents à leur retour d'Allemagne.

En 1952, le conseil municipal envisage d'acheter parc et château « *qui sont en vente depuis longtemps* », et l'on projette d'organiser une place publique, d'installer, dans le château, la mairie, une bibliothèque, le logement du secrétaire de mairie, des employés communaux et des instituteurs adjoints ainsi qu'un local pour la pompe à incendie ; le parc serait utilisé pour faire un terrain de sports et un lotissement;

Puis, en novembre de la même année, on renonce à l'achat immédiat de l'immeuble, que le propriétaire est autorisé à vendre « *en toute liberté* ».

Mais, le mois suivant, il est à nouveau question d'acheter le château pour, en plus des services de la mairie, y installer une école ménagère agricole.

La commune ne réalisera l'acquisition qu'en 1962. Elle y loge la mairie et envisage un moment de transformer le reste du bâtiment en maison de retraite.

En 1962, les locaux inoccupés sont mis à la disposition du Service des rapatriés d'Algérie et servent de centre provisoire d'hébergement.

De son côté, le district de Laval estime en 1964 (cf. *Ouest-France* du 14 janvier) que le château de Changé « *ferait très bien l'affaire pour aménager un foyer de jeunes travailleurs, auquel cas le bourg de Changé enregistrerait une nette recrudescence d'activité* ».

Ce projet n'est pas suivi d'effets.

Au chapitre des faits divers, signalons un événement purement anecdotique : dans les années 1952 à 1955 – sans plus de précision – la tranquillité de l'agglomération fut, un beau jour, troublée par une surveillance policière inhabituelle, et l'accès au café-restaurant en face du monument aux morts interdit aux particuliers. Les jours suivants, la population apprenait que cette perturbation avait été causée par le passage dans la commune et l'arrêt au restaurant, lors d'un transfèrement sous bonne escorte, de M. Habib Bourguiba, alors président du Néo-Destour tunisien, placé en résidence surveillée en France.

Sur le plan de l'économie et la vie sociale, on connaît, dans les 40 dernières années, une extraordinaire transformation de la commune.

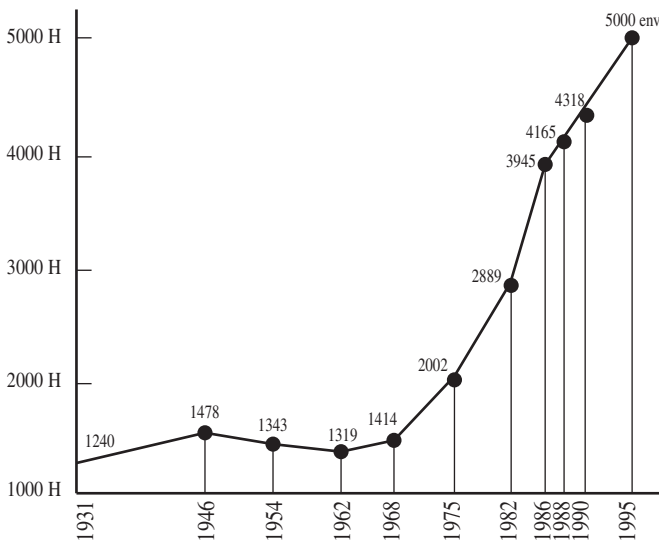
L'agriculture est en pleine mutation, les nouvelles techniques et



la mécanisation de plus en plus poussée transforme la façon de travailler et de vivre. Il en résulte la disparition de la main-d'œuvre salariée ainsi que la diminution du nombre des exploitants et des artisans ruraux.

Au contraire, en ce qui concerne l'industrie, on constate un renouveau dans le département, surtout à partir de 1950, sous l'effet, à la fois de la décentralisation lancée par les pouvoirs publics et de l'éclosion ou de l'introduction d'activités nouvelles en Mayenne, entre autres les activités agro-alimentaires.

Ces nouvelles données, ajoutées à l'importance grandissante du secteur tertiaire, vont provoquer de profondes modifications dans la répartition des populations : dépeuplement des petites communes rurales (même si la Mayenne reste un des départements les plus ruraux de France), gonflement de quelques pôles d'attraction tels que Laval (39 000 habitants en 1962, 54 000 environ en 1982) et les communes péri-urbaines qui constituent autour de la ville une zone de dynamisme et de croissance s'épaississant d'année en année.



*Courbe de la population de 1931 à 1995.*

C'est dans ces conditions que la commune de Changé, qui était encore en 1968 une bourgade essentiellement rurale de 1 414 habitants, est devenue en 1995 une coquette petite ville de la couronne lavalloise de 5 000 habitants environ, avec un groupe scolaire moderne, de vastes quartiers pavillonnaires, plusieurs zones artisanales, une zone industrielle jouxtant celle de Laval, et pour faciliter les migrations quotidiennes domicile-travail et vice versa, des voies de communication sensiblement améliorées et la desserte de l'agglomération par les bus lavallois.



*Un quartier pavillonnaire.*

Depuis 1981, la commune est traversée par l'autoroute A81.

Notre époque se caractérise également par une véritable « *explosion* » des sports et des loisirs.

Dans ce domaine, la commune de Changé a su se doter, en une douzaine d'années, de diverses installations sportives notamment :

- 5 terrains de football,
- 2 courts de tennis de plein air,
- 3 salles omnisports,

- 1 piste de bi-cross,
- 2 plans d'eau dont un avec activités nautiques,
- 1 site d'escalade.



*La grande salle  
des sports.*



*Plan d'eau  
du Port.*

On constate un intérêt massif pour la pratique des sports (environ 1 100 pratiquants en 1995). L'encadrement des sportifs – en majorité des jeunes et des très jeunes – dans chacune des sections, est assuré par des animateurs particulièrement dévoués, au sein d'un certain nombre d'associations pour la plupart regroupées sous la bannière de l'U.S. Changé omnisports.

En outre, c'est sur la commune de Changé que se trouve le terrain de golf privé (27 trous) de Laval-Changé.

Au cours des 8 ou 10 dernières années la municipalité s'est attachée particulièrement au développement des activités culturelles.

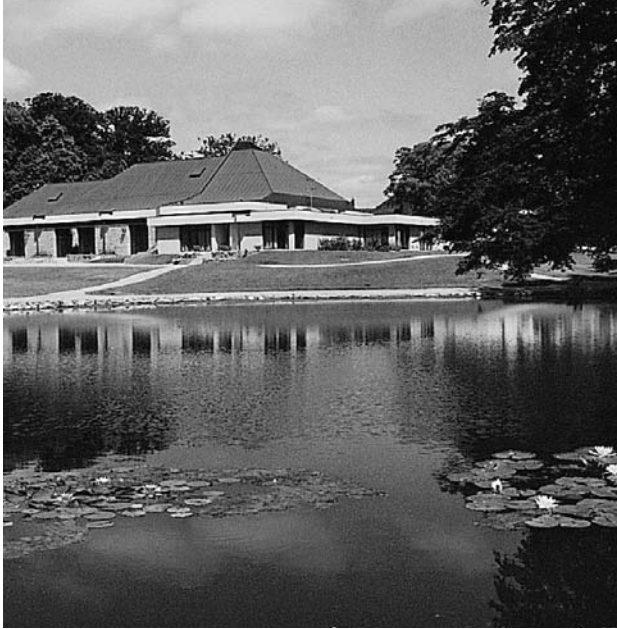


*La bibliothèque municipale.*

Une bibliothèque municipale créée en 1988 – dont le fonctionnement est assuré par l'association des Amis de la Bibliothèque – est animée par une équipe d'une douzaine de personnes et dispose de 7 à 8 000 livres et d'environ 1 000 disques et cassettes. Très fréquentée (plus de 23 000 prêts par an), elle organise, en outre, des animations et expositions fort intéressantes.

La salle des loisirs (de 1983) étant devenue trop exiguë, la commune a construit l'imposante salle « *Les Ondines* » (inaugurée en 1991, gérée par une association) où se déroulent de nombreuses activités culturelles et de loisirs très attractives (réunions diverses, conférences, théâtre, concerts, expositions, etc.).

D'une surface totale de 2 000 m<sup>2</sup>, elle comprend notamment une salle principale de 600 m<sup>2</sup>, deux salles annexes, une scène aménagée, cuisine, bar... ).



*La salle  
des Ondines.*

Enfin elle abrite dans ses murs l'école de musique (près de 150 élèves, 11 professeurs) qui était précédemment installée dans des locaux moins bien adaptés, à l'intérieur du château.

Il ne faudrait pas oublier de signaler que la ville est parsemée d'espaces verts particulièrement bien entretenus et fleuris.

La place Christian d'Elva, située entre le château, l'église et les Ondines, a été entièrement remodelée, et le parc voisin aménagé en un agréable lieu de promenade au bord de la rivière.

Sur le plan privé, il faut noter notamment que l'association Familles rurales dispense des cours de dessin, peinture sur soie, couture, tricot, cuisine, langues vivantes, etc. et anime le centre de



*Place Christian  
d'Elva  
(dessin de  
Berthe Marcou,  
aspect de la place  
avant 1990).*



*Place  
Christian d'Elva  
(aspect actuel).*



*Le parc  
(en hiver).*



loisirs pour enfants ; que l'association des peintres et sculpteurs changéens organise chaque année une exposition des œuvres de ses membres et une animation artistique dans les rues de la ville ; que l'association Le théâtre de l'Onde participe avec succès à des activités de théâtre amateur, enfin qu'un établissement commercial du centre ville propose des « *soirées cabaret* » très appréciées.

Le comité des fêtes organise, chaque année, diverses manifestations telles que l'élection de Miss Changé, une fête communale avec course cycliste, défilé, fête foraine et feu d'artifice, ainsi que quelques autres spectacles occasionnels et un goûter des Anciens.

Un comité de jumelage a été créé dans notre commune en 1991 et de mémorables festivités au mois de mai 1994 ont consacré le jumelage de Changé avec la ville allemande d'Ichenhausen (Souabe). Ce jumelage servira à favoriser toutes sortes d'échanges culturels entre les deux agglomérations, et à créer et maintenir des liens permanents et des relations d'amitié et de fraternité entre leurs populations.

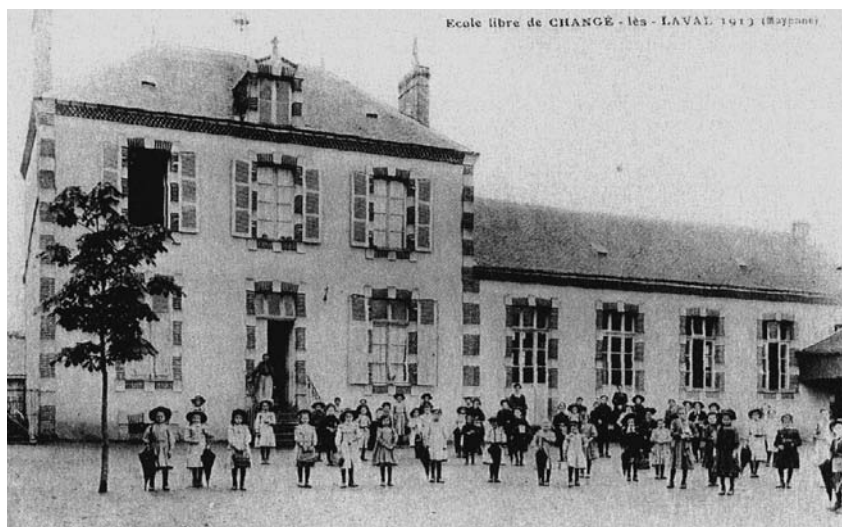
Les Changéens ont désiré apporter une aide à des populations roumaines particulièrement éprouvées par des événements tragiques de leur histoire.

A cet effet, il a été créé un comité de soutien à la ville de Basarabi où, à plusieurs reprises, ont été acheminés médicaments, matériel médical, lait en poudre, vêtements, nourriture, etc.

A cette aide matérielle, s'ajoutent déjà de solides relations d'amitié entre les habitants des deux communes (visites, voyages, séjours, correspondances diverses, etc.).

Pour secourir la population d'Haïti en grande détresse, l'Association Amitié et Action Médicale pour Haïti a été créée en 1988. De nombreux Changéens lui apportent sous diverses formes, leur soutien.

## LES ÉCOLES AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE



*L'école Sainte-Marie en 1913.*

Une école privée de filles, confiée à des religieuses, construite rue des Chênes Secs en 1874, devient une école publique en 1904 (interdiction d'enseigner à tous congréganistes).



*Une partie du  
groupe scolaire  
(au premier plan,  
le préau  
de l'ancienne école  
publique de filles).*



Une nouvelle école de filles (Sainte-Marie) s'installe en 1905, rue de Bretagne où elle se trouve toujours. Elle est mixte depuis une trentaine d'années. Rue du Centre, un bâtiment édifié en 1835, agrandi en 1891, abritait une école publique de garçons et la mairie. Les deux écoles publiques sont transférées en 1986 en groupe scolaire, boulevard Saint-Roch.

A la place de l'école de garçons, un immeuble HLM a été bâti en 1986.



Le XX<sup>e</sup> siècle – pour nous en tenir à cette dernière tranche d'histoire – a donc connu un véritable bouleversement, surtout depuis une cinquantaine d'années.

Si, sur un plan général, la civilisation agraire traditionnelle d'avant la guerre de 1939-1945 a cédé la place à une civilisation plus urbaine très mécanisée... et trop souvent « *perturbée* », on peut dire qu'à Changé, les modifications inévitables de la société semblent dans l'ensemble avoir été réalisées de façon harmonieuse.

On dit que l'ère des mutations ne fait que commencer ! Souhaitons – et faisons en sorte – que la population de notre commune continue à vivre sereinement son histoire.

# B I B L I O G R A P H I E

---

Principaux ouvrages consultés :

**ANGOT A.**, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, Floch, 1975.

**GUEGUEN Alain**, *Croix et calvaires de la Mayenne*, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, 1993.

**GUILLIER Louis**, *Recherches sur Changé*, Chailland, 1882.

**LEBLANC Maurice**, *Les Bassets courants*, Gerfaut Club, 1989.

**LE JASE**, *Pêche et navigation de la Loire en Anjou*, Association Ellébore, 1985.

**PEYREFITTE Alain**, *L'Aventure du XX<sup>e</sup> siècle*, Hachette, 1986.

**PLESSIX René**, *Paysans du Maine dans la France ancienne*, Horvath, 1986.

**ROINCE (de) Job**, *Histoires de Chouans*, Fernand Lanore, 1978.

**VALIN Marc**, *Chouans de la Mayenne*, Siloë, 1985.

**Collectif**, *La Mayenne des origines à nos jours*, Bordessoules, 1984.

**Collectif**, *Maine*, Bonneton, 1988.

Archives communales.

Journaux *Ouest-Éclair* et *Ouest France*.

Monographies communales manuscrites des instituteurs de 1898.

Revue *Sillon* n° 1, Jouve, 1983.

Pour les années de guerre principalement, mais aussi pour d'autres périodes, nous avons pu recueillir un certain nombre de précieux témoignages auprès de Changéens ayant vécu "l'événement". Que ces personnes soient vivement remerciées.